

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

Mensuel



Vol 3, N°3

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES MAI 2026



Participation d'Haïti au deuxième Forum d'examen des migrations internationales à New York

page 18



Célébration du 223^e anniversaire du Bicolore national: la diplomatie haïtienne mobilise la diaspora autour de l'unité nationale

page 33



Participation d'Haïti à la Conférence ministérielle de la Francophonie sur la paix et l'environnement

page 42



Le Premier Ministre reçoit au Palais national une délégation américaine de haut niveau

page 54

SOMMAIRE

- 4 | Le Mot de la Ministre
-
- 5 | Le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé en mission officielle au Vatican dans le cadre des démarches visant le resserrement des relations entre la République d'Haïti et le Saint-Siège
-
- 7 | Le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé reçu par Sa Sainteté le Pape Léon XIV
-
- 8 | Renforcement du dialogue entre le Gouvernement haïtien et le Saint-Siège
-
- 10 | Célébration, à Rome, sous les auspices des responsables du Saint-Siège, d'une messe pour la paix en Haïti
-
- 12 | À Rome, le Premier ministre engage une nouvelle dynamique de coopération internationale pour le redressement national
-
- 14 | Haïti et les Nations unies renforcent leur cadre de coopération par la signature de l'Accord de siège du BANUH
-
- 16 | Propos de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, lors de la cérémonie de signature de l'Accord de siège portant sur le statut du Bureau d'Appui des Nations unies en Haïti (BANUH)
-
- 18 | Participation d'Haïti au deuxième Forum d'examen des migrations internationales à New York
-
- 20 | Propos de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, à l'occasion du deuxième Forum d'examen des migrations internationales
-
- 22 | Discours du Ministre des Affaires sociales et du Travail, Monsieur Marc-Elie Nelson, à la tribune des Nations unies, à New York, dans le cadre du deuxième Forum d'examen des migrations internationales
-
- 24 | Lancement officiel des travaux de construction des nouveaux locaux du Consulat général d'Haïti à Miami : une avancée majeure vers l'amélioration des services aux communautés haïtiennes à l'étranger
-
- 26 | Discours du Premier ministre, Son Excellence Alix Didier Fils-Aimé, à l'occasion du lancement des travaux de reconstruction du Consulat général d'Haïti à Miami
-
- 28 | Discours de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin à l'occasion du lancement des travaux de reconstruction du nouveau local du Consulat général d'Haïti à Miami
-
- 30 | Discours du Consul général, Monsieur Yverick Delorme Cyril, à l'occasion du lancement des travaux de reconstruction du Consulat général d'Haïti à Miami
-
- 33 | Célébration du 223^e anniversaire du Bicolore national: la diplomatie haïtienne mobilise sa diaspora autour de l'unité nationale

-
- 42 | Participation d'Haïti à la Conférence ministérielle de la Francophonie sur la paix et l'environnement
-
- 44 | Allocution de Son Excellence Madame Raina Forbin, Ministre des Affaires étrangères et des Cultes de la République d'Haïti, à l'occasion de la 2ème Conférence ministérielle sur le maintien de la paix en environnement Francophone
-
- 46 | La Ministre Raina Forbin s'entretient avec la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie
-
- 47 | La Chancelière Raina Forbin s'entretient avec son homologue marocain Nasser Bourita à Rabat
-
- 49 | Le Ministre de la Défense, Monsieur Mario Andresol, reçu à l'Ambassade des États-Unis en Haïti
-
- 50 | La Chancelière Raina Forbin reçoit les copies figurées des Lettres de créance du nouveau Nonce apostolique en Haïti
-
- 51 | Le nouveau Nonce apostolique présente ses Lettres de créance au Premier ministre haïtien
-
- 53 | Reprise des vols commerciaux entre Haïti et la République dominicaine
-
- 54 | Le Premier ministre reçoit au Palais national une délégation américaine de haut niveau
-
- 56 | La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin reçoit en audience le Représentant résident de l'UNESCO en Haïti
-
- 57 | Coopération haïtiano-française: la Ministre de la Planification et de la Coopération externe, Madame Sandra Paulémon, a reçu l'Ambassadeur de France en Haïti
-
- 59 | Présentation des copies figurées des Lettres de créance de l'Ambassadeur d'Haïti en Équateur
-
- 60 | Présentation des Lettres de créance L'Ambassadeur d'Haïti en Équateur
-
- 61 | Réouverture officielle de l'Ambassade d'Haïti au Bénin à l'occasion du 223e anniversaire du Drapeau haïtien
-
- 62 | Présentation des Lettres de créance de l'Ambassadeur d'Haïti au Brésil
-
- 63 | Diplomatie environnementale: Haïti multiplie les démarches visant à mobiliser l'appui des partenaires internationaux pour face aux défis environnementaux
-
- 66 | Ouverture de la Conférence nationale des Leaders religieux pour la Paix, la Stabilité et le Civisme
-
- 67 | Réunion du Conseil du commerce des marchandises de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la demande des États-Unis d'Amérique concernant la prorogation de la Loi relative au redressement économique du Bassin des Caraïbes (CBERA en anglais) et des Lois HOPE/HELP pour Haïti.

LE MOT DE LA MINISTRE



Chères lectrices, chers lecteurs,
Le Drapeau haïtien demeure le symbole d'une immense fierté pour tous les Haïtiens en Haïti aussi bien en dehors du territoire national. Vous allez découvrir à travers ce numéro du Courrier diplomatique comment tout au long de ce mois de mai, plusieurs communautés haïtiennes à l'étranger, avec le soutien de nos missions diplomatiques et postes consulaires, ont célébré avec faste et ferveur le 223^e anniversaire du bicolore national. Au Ministère des Affaires étrangères et des Cultes, nous avons constaté avec satisfaction comment les nombreuses activités diplomatiques, culturelles et académiques organisées en la circonstance ont permis de montrer que nous sommes une nation résiliente, debout et résolument tournée vers l'avenir.

L'autre motif de satisfaction pendant ce mois de mai a été pour moi le grand privilège d'accompagner le Premier ministre, son

Excellence Alix Didier Fils-Aimé dans sa tournée au Vatican. Cette visite placée sous le signe du raffermissement des liens avec le Saint-Siège, a en quelque sorte coïncidé avec l'arrivée en Haïti du nouveau Nonce apostolique. Il faut dire que les échanges avec sa Sainteté le Pape Léon XIV et le Cardinal Secrétaire d'État Pietro Paolin ont été l'occasion de rappeler l'importance du soutien spirituel et moral de l'institution ecclésiale pour maintenir l'espérance et encourager la paix sociale en Haïti.

C'est toujours avec la ferme conviction du rôle prépondérant des forces spirituelles, morales et humaines dans les efforts pour la reconstruction du pays que j'ai convoqué, en ma qualité de Ministre des Cultes, la Conférence Nationale des Leaders Religieux les 28 et 29 mai. Pendant deux journées, dans le cadre d'une assemblée représentant l'ensemble de la diversité spirituelle du pays, des personnalités d'horizons différents ont réfléchi et échangé autour de valeurs de solidarité, de responsabilité collective et d'harmonie sociale susceptibles de faciliter la cohésion sociale, d'aider au rétablissement de la paix, de la sécurité

Malgré l'enthousiasme suscité par l'évènement, il faut reconnaître qu'il ne s'agit que d'un petit pas qui doit être suivi de plusieurs autres. Le rétablissement de la paix, en effet, est un projet collectif qui s'inscrit dans la durée et engage l'avenir du pays aussi bien que le droit de chaque Haïtienne et de chaque Haïtien de vivre en sécurité et de bâtir son destin.

Restons unis, car c'est ensemble que nous relèverons ce défi.

Bonne lecture !

Raina Forbin

Ministre des Affaires étrangères et des Cultes

8-11 MAI 2026

Le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé en mission officielle au Vatican dans le cadre des démarches visant le resserrement des relations entre la République d'Haïti et le Saint-Siège



Le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, accompagné de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, ont reçu, les représentants de la Communauté de Sant Egidio

Le Premier ministre de la République, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, a effectué une visite officielle à Rome, particulièrement à la Cité du Vatican, du 8 au 11 mai 2026, dans le cadre des efforts du Gouvernement visant à sensibiliser les partenaires de la communauté internationale sur l'urgence de la situation en Haïti et à mobiliser ou renforcer leur soutien à la réalisation des chantiers et objectifs de la transition.



Accompagné de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, le Chef du Gouvernement a eu une série de rencontres de haut niveau avec plusieurs partenaires internationaux. Cette mission s'inscrit dans

une démarche de plaidoyer visant à attirer davantage l'attention de l'international sur les défis auxquels Haïti fait face et à promouvoir une coopération renforcée en vue de contribuer à y apporter des solutions viables et durables.

»»» suite page 6

»»» suite de la page 5



Le Chef du Gouvernement à saint-Siège



Le Chef du Gouvernement à saint-Siège

Les échanges tenus par le Chef du gouvernement au terme de cette mission ont porté notamment sur la sécurité publique, la Gouvernance, la réforme institutionnelle, le redressement économique ainsi que l'urgence humanitaire et la protection des popu-

lations vulnérables. Le Gouvernement de la République priorise un accompagnement international cohérent, durable et aligné sur les priorités définies par les institutions nationales.

Dans un contexte marqué par de multiples défis, cette mission représente une opportunité stratégique pour consolider les partenariats existants et explorer de nouvelles pistes de coopération. Elle permet également au Gouvernement de réaffirmer son engagement à apporter une réponse concertée aux crises qui affectent le pays et de promouvoir une collaboration entre Haïti et ses partenaires internationaux, fondée sur la stabilité, la sécurité, le redressement économique et le développement durable.

9 MAI 2026

Le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé reçu par Sa Sainteté le Pape Léon XIV



Le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, et Sa Sainteté le Pape Léon XIV

Le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, a été reçu par Sa Sainteté le Pape Léon XIV, dans le cadre d'une rencontre marquée par le respect, la considération mutuelle et l'importance des liens entre Haïti et le Saint-Siège.

Au cours de cette audience, le Chef du Gouvernement a remis au Souverain Pontife un maillot de la sélection nationale haïtienne de football. Ce présent, porteur d'une forte charge symbolique, traduit l'attachement du peuple haïtien à son identité, à sa fierté nationale et à son unité.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté

des autorités haïtiennes de consolider les relations diplomatiques et spirituelles avec le Saint-Siège. Elle met également en avant les aspirations d'Haïti à la paix, à la stabilité et au progrès, dans un contexte où le pays demeure attaché à ses valeurs fondamentales et à la construction d'un avenir plus serein.

À travers cette rencontre, le Gouvernement haïtien a réaffirmé l'importance du dialogue, de la coopération et des liens historiques unissant Haïti au Saint-Siège, tout en portant au plus haut niveau le message d'un peuple résilient et déterminé à préserver sa dignité.

8 MAI 2026

Renforcement du dialogue entre le Gouvernement haïtien et le Saint-Siège



Dans le cadre de sa visite officielle à Rome, le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé a eu, le 8 mai 2026, un entretien très cordial et fructueux avec des hauts responsables dignitaires du Saint-Siège. Cette rencontre diplomatique de très haut niveau a permis aux deux parties d'aborder plusieurs questions d'intérêt commun, notamment la promotion de la paix, la stabilité institutionnelle, l'éducation, la cohésion sociale et l'accompagnement des populations les plus vulnérables.

Les discussions se sont inscrites dans la continuité des relations historiques qui unissent la République d'Haïti et le Saint-Siège depuis plus d'un siècle et demi. Les deux parties ont mis en évidence l'importance du dialogue permanent entre les institutions religieuses et les autorités étatiques pour favoriser la paix sociale et le développement humain.

Après avoir présenté brièvement la situation globale du pays, le Premier ministre a fait état des efforts mis en œuvre par son Gouvernement en vue de répondre aux défis sécuritaires, économiques et sociaux auxquels le pays est confronté. Il a également souligné la nécessité de renforcer les mécanismes de solidarité internationale afin d'accompagner les efforts nationaux orientés vers la restauration de la stabilité sociopolitique, le rétablissement du fonctionnement normal des institutions démocratiques et l'amélioration durable des conditions de vie de la population.

Les autorités du Saint-Siège ont, pour leur part, réaffirmé leur attachement à la paix, au respect de la dignité humaine et au développement intégral des peuples. Elles ont salué les efforts déployés en faveur du

»»»» suite page 9

»»»» suite de la page 8



Prise de parole du Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, à Saint-Siège

dialogue et de la réconciliation nationale, tout en rappelant l'importance de placer l'être humain au centre des politiques publiques. Une attention particulière a été accordée aux secteurs de l'éducation et de la jeunesse.

Les deux parties sont convenues que l'investissement dans la formation des jeunes constitue l'un des leviers les plus efficaces pour construire une société plus stable, plus inclusive et plus prospère. Les programmes de soutien aux jeunes ainsi que les initiatives visant à promouvoir les valeurs de citoyenneté et de responsabilité collective ont également été évoqués.

Les échanges ont enfin permis d'explorer les perspectives d'une coopération renouvelée dans plusieurs domaines d'intérêt commun. Les deux parties ont exprimé leur

volonté de poursuivre les échanges et de renforcer les partenariats existants afin de répondre aux besoins des communautés les plus vulnérables.

Ces échanges francs et constructifs témoignent de l'excellente qualité des relations entre Haïti et le Saint-Siège et de leur volonté commune de travailler au renforcement des valeurs humaines et spirituelles qui se révèlent essentielles pour la stabilité et le développement des sociétés. Ils sont intervenus à point nommé, au moment où, par l'intermédiaire du Ministère des Affaires étrangères et des Cultes, le gouvernement haïtien table sur le dialogue interinstitutionnel et interreligieux comme outil d'harmonisation et de cohésion sociale en cette période de crise multidimensionnelle que traverse la nation.

9 MAI 2026

Célébration, à Rome, sous les auspices des responsables du Saint-Siège, d'une messe pour la paix en Haïti



Messe spéciale pour la paix en Haïti

Le point d'orgue de la visite officielle du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé à Rome a été la célébration, le 9 mai 2026, d'une messe spéciale pour la paix en Haïti.

En présence, outre la délégation haïtienne, de hauts dignitaires dont des représentants du corps diplomatique accrédité dans la capitale italienne, de responsables religieux et de membres de la communauté haïtienne à Rome.

Cette célébration eucharistique, placée sous le signe du recueillement et de la solidarité, s'est déroulée dans un contexte où les autorités haïtiennes déploient les grands moyens pour rétablir la paix et la sécurité publique, renforcer la cohésion sociale et promouvoir le dialogue national. À travers



cette célébration, les participants ont exprimé leur soutien au peuple haïtien et leur attachement aux valeurs de paix, de fraternité et de justice.

»»» suite page 11

»»» suite de la page 10



Messe spéciale pour la paix en Haïti

Au cours de l'office religieux, une attention spéciale a été accordée aux victimes de la violence des gangs armés, aux familles affectées par l'insécurité ainsi qu'aux institutions engagées dans la recherche de la stabilité et la reconstruction du pays. Les responsables religieux ont appelé à une mobilisation collective en faveur de la réconciliation nationale et du renforcement

de la solidarité entre les différentes composantes de la société haïtienne.

Les autorités haïtiennes présentes ont profité de cette occasion pour rappeler l'importance du soutien de la communauté internationale aux efforts déployés par le Gouvernement en vue du rétablissement de la stabilité et de la création de conditions propices au développement durable du pays.

Au-delà de sa dimension spirituelle, cette célébration a également revêtu une portée diplomatique significative. Elle a permis de sensibiliser les partenaires internationaux sur la situation préoccupante qui prévaut en Haïti tout en mettant l'accent sur la nécessité d'une action concertée pour accompagner le pays dans sa quête de paix et de stabilité.

À l'issue de la cérémonie, les participants ont renouvelé leur engagement à soutenir les initiatives favorisant le dialogue, la réconciliation et le développement, réaffirmant ainsi leur confiance dans la capacité du peuple haïtien à surmonter les défis auxquels il est confronté.

8 MAI 2026

À Rome, le Premier ministre engage une nouvelle dynamique de coopération internationale pour le redressement national



Rencontre entre le Premier ministre, S.E.M Alix Didier Fils-Aimé et le FIDA

En marge de sa mission officielle à la Cité du Vatican, le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, a tenu des rencontres stratégiques avec des responsables de différentes institutions du système des Nations unies spécifiquement concernées notamment par la question de la sécurité alimentaire, dont l'Organisation des nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds international de développement agricole (FIDA).

Ces échanges ont porté sur plusieurs axes prioritaires du programme gouvernemental notamment le renforcement de la sécurité



en général, en particulier la sécurité alimentaire, la promotion de la cohésion sociale, l'accompagnement ou l'intégration de la jeunesse et la relance de l'activité

»»»» suite page 13

»»» suite de la page 12

économique. Les discussions ont également permis d'explorer les mécanismes susceptibles de favoriser une coopération accrue entre Haïti et ces partenaires multilatéraux en vue d'aider le pays à adresser efficacement les problèmes liés à la sécurité alimentaire et la problématique globale de la production agricole.

Au cours de ces rencontres, le Chef du Gouvernement a présenté les principaux défis auxquels le pays fait face ainsi que les orientations définies pour soutenir le processus de redressement national. Il a insisté sur l'importance d'une solidarité internationale fondée sur des actions concrètes, coordonnées et alignées sur les besoins réels de la population haïtienne.

Cette étape de la mission officielle du

premier ministre témoigne de la volonté des plus hautes autorités haïtiennes de renforcer les alliances stratégiques capables d'accompagner durablement les efforts de stabilisation du pays. Elle s'inscrit également dans le cadre d'une diplomatie proactive visant à élargir les espaces de dialogue, à mobiliser de nouveaux appuis et à repositionner Haïti au cœur des grandes discussions internationales relatives à la paix, à la stabilité et au développement.

À travers cette nouvelle dynamique, le Gouvernement entend créer les conditions favorables à une mobilisation accrue des partenaires internationaux autour d'une vision commune du relèvement national, fondée sur la stabilité institutionnelle, l'inclusion sociale et la croissance économique inclusive.



Rencontre entre le Premier ministre, S.E.M Alix Didier Fils-Aimé et le FIDA

2 MAI 2026

Haïti et les Nations unies renforcent leur cadre de coopération par la signature de l'Accord de siège du BANUH



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, et la Secrétaire générale adjointe et Cheffe du Bureau d'Appui des Nations unies en Haïti, Madame Daniela Krosiak

Le Gouvernement de la République d'Haïti et l'Organisation des Nations unies (ONU) ont franchi une étape importante dans le renforcement de leur partenariat institutionnel en procédant à la signature, le 2 mai 2026, de l'Accord de siège relatif au Bureau d'Appui des Nations unies en Haïti (BANUH). Cet accord définit le statut juridique du BANUH et établit le cadre officiel de sa présence, de son fonctionnement et de ses activités sur le territoire national.

La signature de cet accord témoigne de la volonté commune des autorités haïtiennes et du système des Nations unies de poursuivre une collaboration structurée et constructive, fondée sur le respect des priorités nationales et des principes régissant la coopération internationale. Elle s'inscrit dans une dynamique visant à



renforcer les acquis institutionnels et à appuyer les efforts nationaux en matière de stabilité politique, de consolidation de la démocratie et de l'état de droit.

À travers cet engagement renouvelé, le Gouvernement haïtien réaffirme son

»»»» suite page 15

»»» suite de la page 14



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, et la Secrétaire générale adjointe et Cheffe du Bureau d'Appui des Nations unies en Haïti, Madame Daniela Krosiak

attachement au multilatéralisme comme levier essentiel de développement, de paix et de coopération. L'Accord de siège fournit ainsi un cadre clair et cohérent permettant au BANUH de poursuivre sa mission d'accompagnement des institutions nationales, dans le strict respect de la souveraineté du pays et en adéquation avec les besoins exprimés par les autorités haïtiennes.

Cette avancée diplomatique illustre également la confiance mutuelle qui soutient les relations entre Haïti et les Nations unies. En définissant les modalités d'action du BANUH, l'accord contribue à renforcer l'efficacité de l'appui international apporté au pays, tout en favorisant une meilleure coordination des initiatives visant à soutenir la gouvernance démocratique, la sécurité et le développement institutionnel.

Dans un contexte marqué par de nombreux défis, cet engagement revêt une importance particulière. Il traduit la détermination des parties à travailler de concert afin de promouvoir des solutions durables aux problèmes complexes auxquels fait face



La Secrétaire générale adjointe et Cheffe du Bureau d'Appui des Nations unies en Haïti, Madame Daniela Krosiak

la nation haïtienne et à accompagner les efforts nationaux orientés vers la reconstruction du pays et le renforcement des institutions démocratiques.

Par cet acte, Haïti confirme sa volonté de maintenir une coopération internationale renforcée, cohérente et alignée sur les priorités nationales, tout en consolidant son engagement en faveur d'un partenariat constructif avec le système des Nations unies dans l'intérêt du peuple haïtien.

2 MAI 2026

Propos de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, lors de la cérémonie de signature de l'Accord de siège portant sur le statut du Bureau d'Appui des Nations unies en Haïti (BANUH)



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin

Madame la Secrétaire générale adjointe et Cheffe du Bureau d'Appui des Nations unies en Haïti, Monsieur le Directeur Général des Affaires étrangères, Mesdames, Messieurs les cadres du Ministère, Mesdames, Messieurs,

Je tiens, avant toute chose, à exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux ayant contribué à la tenue de cette cérémonie, qui marque une étape décisive dans la coopération entre Haïti et le système des Nations Unies.

C'est dans cet esprit que je procède aujourd'hui, au nom du Gouvernement haïtien, à la signature de l'Accord relatif au statut du Bureau d'Appui des Nations unies en Haïti (BANUH).

Je souhaite également adresser mes chaleureuses félicitations à Madame Daniela Krosiak pour sa nomination, hautement méritée, en qualité de Secrétaire générale adjointe et Cheffe du BANUH.

Cette nomination reflète la confiance des

Nations unies en ses compétences et porte un message fort d'engagement renouvelé en faveur d'Haïti.

Au nom du Gouvernement et du peuple haïtiens, je lui adresse mes vœux de plein succès dans l'accomplissement de sa mission. Sa présence parmi nous, au-delà du cadre protocolaire, symbolise une volonté d'accompagnement fondée sur le respect, la proximité et la détermination à soutenir Haïti sur la voie du redressement, de la stabilité et du progrès durable.

Mesdames et Messieurs,

Haïti traverse une crise grave, marquée par une violence armée sans précédent et l'expansion de groupes criminels sur plusieurs départements. Les conséquences humaines sont lourdes : des centaines de milliers de déplacés et des axes économiques stratégiques sous le contrôle de gangs, paralysant le pays.

Face à cette situation, le Gouvernement haïtien a sollicité l'appui international. En réponse, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 2793 du 30 septembre 2025, créant le Bureau d'Appui des Nations Unies en Haïti (BANUH), dont la signature de l'Accord de siège marque aujourd'hui une étape décisive.

Le succès du BANUH et de la Force de Répression des Gangs (FRG), revêt une importance cruciale pour la stabilité et le redressement d'Haïti.

Car, pour reprendre les mots du Premier ministre, prononcés devant le Conseil de

»»»» suite page 17

»»» suite de la page 16

sécurité le 23 avril dernier, « la sécurité constitue le socle sur lequel repose l'ensemble de la transition engagée par le Gouvernement ».

À cet égard, le Gouvernement fonde de grandes attentes sur le déploiement de la FRG, appelée à intervenir aux côtés de la Police nationale d'Haïti et des Forces armées d'Haïti. Il est impératif que cette force devienne rapidement pleinement opérationnelle et produise des résultats concrets, visibles et mesurables pour la population.

Une des priorités absolues du Gouvernement est le déblocage des routes nationales actuellement contrôlées par les groupes armés. Ces axes stratégiques sont indispensables à la libre circulation des personnes et des biens, à l'acheminement de l'aide humanitaire et au fonctionnement de l'économie nationale, mais aussi à la réussite du processus électoral en cours.

Je pense notamment aux routes nationales n°1 et n°2, reliant la capitale au Grand Sud, au Grand Nord, à l'Artibonite et au Centre. Leur libération est une condition sine qua non du retour à une vie normale pour des millions d'Haïtiens et au rétablissement de la stabilité.

Le rétablissement de la sécurité est indissociable de l'organisation d'élections libres, honnêtes et crédibles sur l'ensemble du territoire, une des priorités majeures du Gouvernement conduit par le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé. Haïti ne peut pas indéfiniment fonctionner sans institutions élues démocratiquement.

Le retour à l'ordre constitutionnel n'est pas une option : c'est une exigence du peuple haïtien.

Mesdames et Messieurs,

Si nous attendons beaucoup du BANUH,

le Gouvernement haïtien entend, de son côté, assumer pleinement ses propres responsabilités dans ce partenariat.

En ce sens, le Gouvernement s'engage à collaborer de manière étroite, transparente et soutenue avec le BANUH. Cette collaboration se matérialisera notamment à travers des mécanismes efficaces de coordination et de communication, afin de fournir au BANUH les appuis nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Nous considérons que la réussite du BANUH est notre réussite commune. C'est un partenariat de responsabilité, mais aussi de résultats.

Ce partenariat ne sera jugé ni à ses intentions, ni à ses annonces, mais à ses résultats.

Personnellement, je tiens à vous assurer de ma pleine disponibilité pour accompagner, à chaque étape, la mise en œuvre de votre mission ici — I am just one phone call or one meeting away.

Le Gouvernement, sous la conduite du Premier ministre Fils-Aimé, s'inscrit pleinement dans une dynamique de synergie et de coopération étroite avec vous.

Nou pa gen jou, ni lè pou nou travay.

Au nom du Gouvernement de la République d'Haïti, je remercie l'Organisation des Nations Unies pour son soutien indéfectible, et j'exprime notre gratitude à l'ensemble des États membres ayant rendu possible la création du BANUH.

Aujourd'hui, le peuple haïtien attend la sécurité et la stabilité. Le temps des constats est derrière nous ; le temps des résultats s'ouvre désormais. Nous avons, collectivement et avec nos partenaires internationaux, le devoir d'y répondre.

Je vous remercie



5-8 MAI 2026

Participation d'Haïti au deuxième Forum d'examen des migrations internationales à New York

La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, prend part au deuxième Forum d'examen des migrations internationales. Organisée sous l'égide des Nations Unies, cette réunion se tient du 5 au 8 mai 2026 au siège de l'organisation à New York. La Ministre Forbin est accompagnée du Ministre des Affaires sociales et du Travail, Monsieur Marc Elie Nelson.

La participation d'Haïti à ce forum témoigne de la volonté du Gouvernement haïtien d'adopter une approche coordonnée et interinstitutionnelle des enjeux migratoires, de défendre ses priorités, de mobiliser le soutien international et de renforcer la coopération en faveur de migrations sûres, ordonnées et régulières.

Dans ses différentes interventions, la Ministre Forbin a rappelé que le Gouvernement haïtien, conduit par le Premier ministre Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, accorde une attention soutenue à la question migratoire, qu'il considère comme une priorité nationale. Elle a réaffirmé l'engagement d'Haïti à œuvrer, aux côtés de ses partenaires internationaux, en faveur de migrations sûres, ordonnées et régulières, au bénéfice des ressortissants haïtiens.

La Ministre Forbin a également mis en avant les réformes engagées par le Gouvernement, notamment en matière de documentation et d'identification des citoyens, ainsi que les efforts visant à améliorer la gestion des flux migratoires, à renforcer la sécurité des frontières et à lutter contre les réseaux criminels.



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, a présidé la délégation haïtienne ayant participé au deuxième Forum d'examen des migrations internationales

Dans ce contexte, elle a lancé un appel à un soutien accru de la communauté internationale pour accompagner les efforts d'Haïti en matière de rétablissement de la sécurité, notamment à travers la pleine opérationnalisation de la Force de Répression des Gangs, en vue de créer les conditions nécessaires à la stabilité et à l'organisation d'élections crédibles. Elle a également appelé à intensifier la lutte contre les réseaux criminels transnationaux, le trafic illicite de migrants et la traite des personnes qui exploitent la vulnérabilité des citoyens haïtiens.

Notre ambition est claire : faire en sorte que chaque Haïtien soit protégé et res-

»»»» suite page 19

»»» suite de la page 18



Vue de la salle de Conference



pecté, où qu'il se trouve, et créer les conditions pour que migrer soit un choix, et non une nécessité", a déclaré la ministre Raina Forbin.

La chancelière a également souligné la nécessité que le traitement des migrants lors de leur retour à leur pays d'origine soit fait dans la transparence, la dignité et surtout dans le respect de leurs droits fondamentaux.

En amont de ce forum, la Chancellerie avait organisé la semaine dernière à Port-au-Prince un colloque national sur la migration, avec

la participation d'acteurs publics, privés et internationaux autour des dynamiques migratoires contemporaines et des réponses à y apporter. À la fin du colloque, il a été décidé de mettre en place une Commission nationale chargée d'élaborer, dans un délai de deux mois, une nouvelle politique migratoire nationale. À travers des initiatives nationales et en prenant part à des rendez-vous internationaux, le gouvernement conduit par le PM Alix Didier Fils-Aimé réaffirme sa volonté de contribuer aux efforts visant à promouvoir une gouvernance migratoire plus humaine, plus coordonnée et plus efficace.

5-8 MAI 2026

Propos de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, à l'occasion du deuxième Forum d'examen des migrations internationales



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin

Madame la Présidente,
Excellences,
Distingués délégués,

La République d'Haïti remercie les Nations unies, ainsi que l'OIM, pour l'organisation de ce dialogue essentiel.

Les objectifs que nous examinons aujourd'hui — l'identité légale, la protection des vies, la lutte contre les réseaux criminels, la gestion des frontières et les retours dignes — sont des enjeux auxquels le Gouvernement haïtien, sous la conduite du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, accorde une attention soutenue. Notre Gouvernement a engagé des réformes concrètes.

Un mécanisme accéléré permet désormais de réduire significativement les délais de

délivrance des passeports et des cartes d'identification nationale, notamment au bénéfice de nos ressortissants à l'étranger.

Par ailleurs, le projet iKat a été lancé afin de moderniser et de sécuriser la collecte et le traitement des données relatives aux voyageurs aux points d'entrée et de sortie du territoire, par voie terrestre, aérienne et maritime, renforçant ainsi la fiabilité et la traçabilité des flux migratoires.

Nous œuvrons également à améliorer l'accès aux documents d'identité en renforçant les services consulaires au sein de nos missions diplomatiques.

Nous poursuivons nos efforts pour renforcer nos systèmes d'état civil, en coordination avec les institutions nationales compé-

»»»» suite page 21

»»»» suite de la page 20



Le Ministre des Affaires sociales et du Travail, Monsieur Marc-Elie Nelson , avec les autres membres de la délégation haïtienne

tentes et avec l'appui de partenaires techniques.

S'agissant de la gestion des frontières, le Gouvernement a pris des dispositions visant à renforcer leur sécurité, à améliorer la performance des services douaniers et à lutter contre les réseaux criminels.

Cependant, la crise sécuritaire et humanitaire, ainsi que le manque d'opportunités, continuent d'alimenter les migrations irrégulières, exposant nos citoyens à des risques majeurs.

La priorité du Gouvernement haïtien est donc claire : rétablir la sécurité, organiser des élections, relancer l'économie et mettre le pays sur la voie d'une stabilité durable.

Car, sans sécurité, il ne peut y avoir ni développement durable ni gouvernance migratoire efficace.

Le Gouvernement haïtien appelle à une

mobilisation résolue de ses partenaires internationaux en faveur d'un rétablissement de la sécurité en Haïti, condition essentielle au retour de la stabilité.

Il appelle également à intensifier la lutte contre les réseaux criminels transnationaux, le trafic illicite de migrants et la traite des personnes, qui exploitent la vulnérabilité de nos citoyens.

Haïti réitère sa pleine disponibilité à travailler étroitement avec l'ensemble de ses partenaires — États, organisations internationales et société civile — afin de bâtir une gouvernance migratoire plus humaine, plus efficace et mieux coordonnée.

Notre ambition est claire : faire en sorte que chaque Haïtien soit identifié, protégé et respecté, où qu'il se trouve, et créer les conditions pour que migrer soit un choix, et non une nécessité.

Je vous remercie.

7 MAI 2026

Discours du Ministre des Affaires sociales et du Travail, Monsieur Marc-Elie Nelson, à la tribune des Nations unies, à New York, dans le cadre du deuxième Forum d'examen des migrations internationales



Le Ministre des Affaires sociales et du Travail, Monsieur Marc-Elie Nelson

Madame la Présidente de l'Assemblée générale,
Excellences,
Distingués délégués,
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur de prendre la parole à l'occasion de ce deuxième Forum d'examen des migrations internationales. Je remercie les Nations Unies pour cet espace essentiel de coopération autour d'une question qui touche des millions de vies.

La migration est une réalité incontournable de notre époque. Si elle représente l'espoir d'un avenir meilleur, elle expose aussi les

migrants à de graves vulnérabilités.

Excellences,

Dans mon pays, nous sommes particulièrement sensibles aux enjeux migratoires. La migration constitue un élément structurant de notre tissu social et économique. Plus de 1,5 million de nos compatriotes vivent à l'étranger.

Les contributions de notre diaspora sont significatives, tant sur le plan financier que social. Toutefois, nous sommes également confrontés aux défis liés à la migration irrégulière, à la fuite des compétences et à la protection de nos citoyens à l'étranger.

»»»» suite page 23

»»» suite de la page 22



Prise de parole du Ministre des Affaires sociales et du Travail, Monsieur Marc-Elie Nelson

Face à cette réalité, notre responsabilité collective est claire : nous devons promouvoir une gouvernance de la migration qui soit humaine, inclusive et respectueuse des droits fondamentaux. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières demeure, à cet égard, un cadre de référence indispensable pour orienter nos actions et renforcer la coopération internationale.

Sous l'impulsion du Gouvernement dirigé par le Premier ministre, Son Excellence Alix Didier Fils-Aimé, nous avons entrepris plusieurs initiatives pour mieux encadrer ces flux. Notre priorité est de renforcer la protection sociale des migrants, de favoriser leur réintégration et de garantir les droits des travailleurs, en étroite collaboration avec nos partenaires.

Nous appelons la communauté internationale à renforcer son appui aux efforts du Gouvernement en faveur du rétablissement de la sécurité et de l'organisation des élections. Le retour de la stabilité est essentiel afin que la migration ne soit plus une fuite imposée par la peur et l'insécurité, mais un choix libre et digne.

Mesdames et Messieurs,

Le thème de ce Forum nous invite à reconnaître les lacunes qui subsistent. La migration ne peut être gérée sans une coopération renforcée entre les États, la société civile et les organisations internationales.

Nous devons investir dans des politiques fondées sur des données fiables, promouvoir des voies régulières de migration et lutter résolument contre les réseaux de traite des personnes. Il est crucial de garantir l'accès des migrants aux services essentiels : santé, éducation et protection sociale. Aucun migrant ne devrait être privé de sa dignité, de ses droits fondamentaux ou de son humanité en raison de son statut migratoire.

En conclusion, je réaffirme l'engagement du Gouvernement haïtien à œuvrer pour une migration qui respecte la dignité humaine et contribue au développement durable.

Ensemble, faisons de la migration non pas une contrainte, mais un choix ; non pas une tragédie, mais une opportunité.

Je vous remercie.

6 MAI 2026

Lancement officiel des travaux de construction des nouveaux locaux du Consulat général d'Haïti à Miami: une avancée majeure vers l'amélioration des services aux communautés haïtiennes à l'étranger

Le Gouvernement haïtien a procédé officiellement au lancement des travaux de reconstruction du nouveau local du Consulat Général d'Haïti à Miami, lors d'une cérémonie marquée par la présence du Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, de la Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Son Excellence Raina Forbin, du Consul Général d'Haïti à Miami, Monsieur Yverick Delorme Cyril, ainsi que de nombreuses personnalités diplomatiques, communautaires, religieuses et membres de la diaspora haïtienne.

Ce projet ambitieux symbolise la volonté de l'État haïtien de moderniser ses services consulaires et de renforcer ses liens avec la diaspora haïtienne, particulièrement présente et dynamique dans le sud de la Floride.

Le futur bâtiment, moderne et fonctionnel,

comprendra notamment des espaces dédiés aux services consulaires, à la culture haïtienne, aux réceptions officielles ainsi qu'aux activités administratives. Il reflètera une diplomatie plus proche des citoyens, plus accessible et tournée vers l'efficacité.

Dans leurs interventions respectives, les autorités ont souligné l'importance stratégique de la diaspora » suite page 25



Le Consul Général d'Haïti à Miami, Monsieur Yverick Delorme Cyril et le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé



Le Premier ministre prenant la parole au lancement des travaux

»»»» suite de la page 24



De gauche à droite, Le Consul Général d'Haïti à Miami, Monsieur Yverick Delorme Cyril, le premier ministre, S.E.M Alix Didier Fils-Aimé et la Ministre des Affaires étrangère et des Cultes, Madame Raina Forbin



dans le développement national ainsi que l'engagement du Gouvernement à construire un État plus moderne, plus crédible et davantage au service des Haïtiens vivant à l'étranger.

Le thème « Passé. Présent. Avenir. » retenu pour cette initiative traduit la volonté d'honorer quarante années de service du Consulat tout en préparant un avenir à la hauteur des aspirations de la communauté haïtienne de Miami.

« Ce nouveau Consulat Général d'Haïti à

Miami représente bien plus qu'un bâtiment. Il symbolise notre volonté de construire un État plus proche de ses citoyens, plus respectueux de sa diaspora et résolument tourné vers l'avenir. » Son Excellence Alix Didier Fils-Aimé, Premier Ministre de la République d'Haïti

Cette cérémonie marque une étape importante dans le renforcement de la présence institutionnelle d'Haïti à l'étranger et dans la consolidation des relations entre l'État haïtien et sa diaspora.

6 MAI 2026

Discours du Premier ministre, Son Excellence Alix Didier Fils-Aimé, à l'occasion du lancement des travaux de reconstruction du Consulat général d'Haïti à Miami



Le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé

Madame la Chancelière,
Monsieur le Consul général,
Mesdames et Messieurs les officiels
de la diaspora ;
Mesdames et Messieurs les leaders com-
munautaires et religieux ;
Chers compatriotes,
Honorables invités,

Aujourd'hui, dans un élan de fierté nationale et de confiance en l'avenir, nous lançons le projet de reconstruction du Consulat général d'Haïti à Miami.

Cet acte, à la fois sobre et profondément symbolique, dépasse la simple construction d'un édifice.

Il incarne une vision claire et affirmée de l'action de l'État haïtien : une vision fondée sur la présence, la responsabilité et l'engagement envers ses citoyens, où qu'ils se trouvent.

Dans un monde marqué par l'interdépendance et la mobilité des peuples, la souveraineté d'une nation ne se mesure plus uniquement à l'étendue de son territoire.

Elle se manifeste aussi par sa capacité à accompagner, protéger et servir ses ressortissants au-delà de ses frontières.

Le Consulat général d'Haïti à Miami se veut ainsi un lieu de service public, de respect, de dignité et de proximité : un espace où se renforce le lien vivant et indéfectible entre la Nation haïtienne et sa diaspora, partenaire essentielle du développement et de l'avenir d'Haïti.

Je tiens à adresser un message sincère de gratitude à la diaspora haïtienne. Par votre travail, votre engagement et votre attachement au pays, vous contribuez chaque jour au développement et à la stabilité d'Haïti.

Vous êtes une force essentielle de la Nation, et le gouvernement vous en remercie profondément.

En lançant ce projet, nous affirmons clairement que la diaspora est au cœur de la Nation.

Cette reconnaissance doit être concrète. Nous mettons en place des structures adaptées, avec des services consulaires modernes, accessibles et efficaces. Ce nouveau consulat en sera une preuve tangible.

Le gouvernement fait ainsi le choix d'une diplomatie renouvelée : une diplomatie proche des citoyens, utile et capable de protéger, d'accompagner et de répondre rapidement aux besoins de nos compatriotes.

»»»» suite page 27

»»»» suite de la page 26

La modernisation de nos infrastructures diplomatiques devient une priorité, dans le cadre d'une réforme plus large visant à rendre l'État plus efficace, plus crédible et plus proche de tous les Haïtiens.

Mesdames et Messieurs,

Notre pays traverse des heures difficiles, notamment sur le plan de la sécurité. Ces épreuves blessent des familles et éprouvent des vies, mais elles n'ont jamais ébranlé la détermination du peuple haïtien ni la solidité de ses institutions. Face à cette réalité, le Gouvernement est pleinement mobilisé.

La Police nationale d'Haïti fait l'objet d'un renforcement continu. Les Forces armées poursuivent leur montée en capacité.

La Force de Répression des Gangs a commencé son déploiement sur le terrain, aux côtés des forces nationales, avec une mission claire : sécuriser le territoire, protéger la population et neutraliser les groupes criminels.

Le combat est exigeant, mais il est mené avec courage, discipline et sens du devoir.

Notre ambition est claire : rétablir durablement la sécurité, afin que chaque Haïtienne et chaque Haïtien, y compris ceux de la diaspora, puisse vivre, revenir et investir en Haïti en toute confiance.

Dans le même esprit, nous avançons résolument vers l'organisation des élections dans le pays. Le Gouvernement mettra tout en œuvre pour garantir des élections libres, crédibles et inclusives, tout en facilitant, pour la première fois, le vote de la diaspora.

Il s'agit d'un projet pilote qui sera mis en œuvre en priorité dans les communautés à forte concentration d'Haïtiens. Ce projet représente un défi, mais il traduit une volonté claire : impliquer pleinement la diaspora dans la vie démocratique du pays et renforcer

son rôle dans la construction de notre avenir commun. Dans cet esprit, j'invite les membres de la diaspora à se rapprocher de nos missions diplomatiques et consulaires dans la perspective des prochaines élections, à retirer leur carte d'identification nationale et à s'impliquer pleinement dans les affaires du pays, notamment en soutenant les initiatives en faveur de la paix et du rétablissement de la sécurité.

C'est ensemble, avec la diaspora, que nous continuerons à bâtir une Haïti plus forte, plus sûre et résolument tournée vers l'avenir.

Mesdames, Messieurs,

En lançant aujourd'hui le projet de reconstruction du Consulat général d'Haïti à Miami, nous faisons un choix.

Le choix de l'avenir. Un avenir où l'État haïtien est plus présent, plus proche et plus efficace, au service de ses citoyens, où qu'ils se trouvent.

Un avenir où chaque Haïtienne et chaque Haïtien, sur le territoire national comme dans la diaspora, se sent respecté, reconnu et servi. Ce projet de bâtiment de neuf étages, dont nous lançons aujourd'hui la réalisation, est le symbole de ce que nous voulons construire pour Haïti :

un pays stable, digne, où chaque Haïtienne et chaque Haïtien, ici comme à l'étranger, puissent être fiers.

Un État qui se rapproche de ses citoyens. Un État qui respecte sa diaspora et reconnaît pleinement sa contribution. Un État qui se met à la hauteur de ses engagements.

Cet État, nous le construirons ensemble.

Avec détermination.

Avec discipline.

Et avec foi en l'avenir.

Je vous remercie.



6 MAI 2026

Discours de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin à l'occasion du lancement des travaux de reconstruction du nouveau local du Consulat général d'Haïti à Miami



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin

Excellence, Monsieur le Premier ministre;
Monsieur le Consul Général;
Mesdames et Messieurs les officiels;
Mesdames et Messieurs les leaders
communautaires et religieux ;
Chers cadres du Consulat ;
Distingués invités,

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour lancer le projet de reconstruction du nouveau local du Consulat Général d'Haïti à Miami. Ce lancement traduit la volonté de l'État haïtien de mieux s'organiser, de moderniser ses services consulaires et de

mieux servir la diaspora.

Il reflète également les nouvelles orientations de la diplomatie haïtienne définies par le Premier ministre, Son Excellence Alix Didier Fils-Aimé :

une diplomatie proactive, une diplomatie au service de nos priorités nationales, une diplomatie au service de nos ressortissants, proche, accessible et efficace.

A cet égard, le nouveau local du Consulat Général d'Haïti à Miami sera un édifice moderne, fonctionnel et adapté aux be-

»»»» suite page 29

»»»» suite de la page 28

soins croissants de notre diaspora, tout en contribuant au rayonnement d'Haïti à l'étranger.

Son architecture et son organisation interne reposent sur une rationalisation des services et une utilisation optimale des ressources publiques. Chaque étage répondra à une fonction précise :

- Un niveau dédié aux services consulaires pour un accueil rapide et efficace,
- Un autre, à la résidence pour le Chef de Poste,
- Un niveau logera une Maison de la culture pour valoriser l'identité haïtienne,
- et un autre pallier servira d'espace espace d'accueil pour les délégations officielles.

Les autres niveaux seront consacrés à des bureaux administratifs. Ils permettront de générer des ressources et de soutenir une gestion durable de l'institution.

Sa mise en œuvre sera guidée par la transparence, la rigueur et le respect des fonds publics.

Mesdames, Messieurs,

Ce projet de reconstruction attendu depuis de nombreuses années, se concrétise aujourd'hui. Je me réjouis qu'il soit lancé sous le Gouvernement du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, traduisant une volonté claire d'agir et de répondre aux attentes de notre diaspora. Il vise également à renforcer la présence de l'État haïtien à l'étranger, notamment dans la perspective du déploiement du projet pilote de vote de la diaspora.

Au-delà de cette infrastructure, c'est une transformation plus profonde que nous engageons.

Le Consulat Général d'Haïti à Miami constitue à cet égard un site pilote. Il est déjà doté de dispositifs visant à améliorer les services consulaires et à faciliter l'accès aux

documents d'identité à nos compatriotes : prise de rendez-vous en ligne, réduction des délais et simplification des procédures.

Cette dynamique se poursuivra. Une évaluation de l'ensemble de nos 55 missions diplomatiques et consulaires est en cours, afin qu'ils deviennent de véritables relais de proximité, accessibles et efficaces.

Cette démarche repose sur un principe simple : mieux servir nos ressortissants. Paske Kòm Minis Afè Etranjè, epi selon vizyon Premye minis la, depi yon Ayisyen rantre nan yon konsila oswa yon anbasad, li dwe santi li lakay li. Li dwe jwenn sèvis. Se pou sa nap travay.

Chers compatriotes,

Vous êtes une force pour Haïti. Par votre travail, vos sacrifices, vos contributions, vous soutenez notre économie, vous portez notre culture, et vous faites vivre Haïti au-delà de ses frontières.

L'État haïtien vous doit des services dignes de cet engagement. C'est ce que nous construisons aujourd'hui !

Je tiens à saluer l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui ont contribué à cette avancée.

Je remercie également chacun pour sa présence ici aujourd'hui, et salue particulièrement le Consul Général d'Haïti à Miami, Monsieur Yverick Delorme Cyril, pour son engagement et l'organisation de cette cérémonie.

À nos compatriotes, je veux dire ceci : l'État haïtien est à vos côtés.

Notre diplomatie est avant tout un levier d'action et de résultats, à votre service et au service des priorités de notre pays.

6 MAI 2026

Discours du Consul général, Monsieur Yverick Delorme Cyril, à l'occasion du lancement des travaux de reconstruction du Consulat général d'Haïti à Miami



Le Consul Général d'Haïti à Miami, Monsieur Yverick Delorme Cyril

Monsieur le Premier ministre de la République d'Haïti,
Madame la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes,
Mesdames et Messieurs les officiels,
Chers leaders communautaires et invités distingués,

L'histoire de Miami est tissée de récits de courage et d'espoir. Parmi ces récits, celui de la diaspora haïtienne brille par sa résilience et sa richesse culturelle. C'est avec une immense fierté que nous célébrons ce moment, un jalon dans notre parcours collectif.

Depuis 1988, le Consulat Général d'Haïti à Miami est bien plus qu'un simple bureau. Il incarne notre identité, notre mémoire et notre lien indéfectible avec notre terre natale. Chaque service rendu ici — qu'il s'agisse de passeports, d'assistance ou de légalisations — témoigne de notre engagement envers notre communauté.

However, time calls us to act. Our community has grown, and its needs have evolved. The current building, while historic, no longer meets the demands of a vibrant and flourishing diaspora. This is a call to transform our vision for the next forty years.

»»» suite page 31

»»» suite de la page 30



C'est dans cet esprit que nous lançons le projet « Passé. Présent. Avenir. » :

- Le passé : Quarante ans de service interrompu.
- Le présent : Une diaspora vibrante, riche de talents et d'engagement.
- L'avenir : Un consulat moderne, digne de notre héritage et capable de répondre aux défis de demain.

Je tiens à rendre hommage au Gouvernement Alix Didier Fils Aimé, dont la vision et le leadership éclairé ont été essentiels dans la conception de ce projet. Grâce à leur détermination et à leur engagement, nous avons la chance de bâtir un nouveau consulat, un bâtiment de 7 à 9 étages, qui sera un véritable phare pour notre communauté.

Ce nouvel édifice intégrera :

- Une architecture qui célèbre notre culture,
- Des systèmes énergétiques durables qui respectent notre environnement,
- Une accessibilité totale pour chaque membre de notre communauté,
- Des espaces pour les réceptions officielles et les événements culturels.

Durant cette transition, notre engagement envers la continuité du service à la communauté demeure non négociable. Le Consulat restera opérationnel, et nous veillerons à ce que le personnel dispose de conditions de travail stables et que la communauté soit informée de manière transparente.

Inscrit au Programme d'Investissement Public pour 2022-2023, ce projet représente une opportunité de collaboration. Nous souhaitons rassembler architectes, artisans et partenaires institutionnels, en mettant particulièrement l'accent sur la diaspora haïtienne.

En 2028, nous célébrerons quarante ans d'engagement et de partenariat. Si ce bâtiment nous a portés jusqu'ici, l'avenir exige un espace qui reflète nos valeurs et nos aspirations pour les générations à venir.

Passé. Présent. Avenir. Ce n'est pas qu'un slogan, mais une véritable feuille de route. Ensemble, honorons notre passé, servons notre présent, et construisons un avenir radieux, avec unité et détermination.

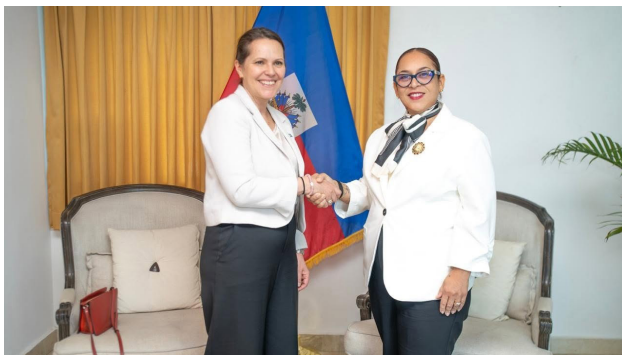
Je vous remercie.

13 MAI 2026

La Chancelière Raina Forbin reçoit les copies figurées des lettres de créance de l'Ambassadrice désignée de Suède en Haïti



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin et Madame Maria Velasco, Ambassadeure désignée du Royaume de Suède en Haïti



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin et Madame Maria Velasco, Ambassadeure désignée du Royaume de Suède en Haïti

Son Excellence Madame Raina Forbin, Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, a reçu en audience, le mercredi 13 mai 2026, Madame Maria Velasco, Ambassadeure désignée du Royaume de Suède en Haïti, venue présenter les copies figurées de ses lettres de créance.

Cette audience a été l'occasion d'échanger sur le renforcement des relations bilatérales entre la République d'Haïti et le Royaume de Suède, ainsi que sur les priorités du Gouvernement haïtien en matière de sécurité, de gouvernance, de renforcement institutionnel et d'organisation des prochaines élections.

Au cours des échanges, Madame Velasco a réaffirmé l'engagement de la Suède à accompagner Haïti dans ses efforts en faveur de la stabilité et du développement, à travers un dialogue régulier et une coopération étroite.

La Chancelière Raina Forbin reçoit le nouveau chargé d'affaires de la République argentine en Haïti



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin et Monsieur Pablo Andrés Graziano, nouveau chargé d'affaires de la République argentine en Haïti

Son Excellence Madame Raina Forbin, Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, a reçu en audience, ce mercredi 13 mai 2026, Monsieur Pablo Andrés Graziano, nouveau chargé d'affaires de la République argentine en Haïti.

Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre les deux États, notamment dans les domaines de la sécurité et de la santé. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de maintenir un dialogue constructif et de consolider les relations d'amitié et de coopération entre la République d'Haïti et la République argentine.

18 MAI 2026

Célébration du 223^e anniversaire du Bicolore national: la diplomatie haïtienne mobilise la diaspora autour de l'unité nationale



Curitiba, Brésil

À l'occasion du 223^e anniversaire de la création du drapeau haïtien, les représentations diplomatiques et consulaires d'Haïti un peu partout dans le monde ont organisé une vaste série de manifestations officielles mettant à l'honneur l'histoire nationale, les valeurs de paix, de liberté et de solidarité qui fondent la République d'Haïti ainsi que l'attachement indéfectible des communautés haïtiennes expatriées à la mère-patrie.

De l'Amérique à l'Asie, en passant par les Caraïbes, l'Europe, l'Asie et l'Afrique, les missions diplomatiques et postes consulaires d'Haïti ont transformé la célébration du Bicolore national en un véritable moment de rassemblement citoyen au-delà des frontières haïtiennes. Ces activités ont permis de rappeler que le drapeau demeure l'un des symboles les plus puissants de l'unité nationale et de la solidarité entre les différentes composantes

de la société haïtienne.

À Paris, l'Ambassade d'Haïti en France a réuni diplomates, membres de la diaspora et amis d'Haïti autour d'une célébration consacrée à la mémoire nationale et au rayonnement culturel du pays. Au Canada, plusieurs activités commémoratives ont mis en lumière la portée historique et patriotique du Bicolore national, tout en renforçant les liens entre les communautés haïtiennes et leur pays d'origine.

En République de Chine (Taïwan), la représentation diplomatique haïtienne a souligné la signification du Bicolore comme symbole de liberté, de souveraineté et d'identité nationale. Cette commémoration a également permis de faire ressortir l'importance et la qualité des relations historiques entre Haïti et Taïwan.

En République dominicaine, plus particulièrement à Santiago et à Barahona, les célébrations ont revêtu une importance particulière à la

»»»» suite page 34

»»»» suite de la page 33



Curaçao

mesure de la forte présence de ressortissants haïtiens en territoire voisin. Les activités organisées ont favorisé le rapprochement entre les communautés, les institutions locales et les représentants de l'État haïtien, dans un esprit de parfaite communion et de cohésion nationale.

Au Suriname, une messe solennelle suivie d'une foire culturelle a rassemblé diplomates, autorités locales et représentants de la société civile. Cette journée a été marquée par une rencontre entre le Consul général d'Haïti et la Présidente de la République du Suriname, illustrant la haute portée diplomatique de la célébration.

Au niveau de la Caraïbe, le Consulat d'Haïti à Curaçao a pris l'une des initiatives les plus marquantes de la célébration de la fête du Drapeau. En effet, une soirée culturelle réunissant plusieurs centaines de compatriotes a précédé un événement inédit : l'illumination du célèbre pont Queen Emma aux couleurs nationales et le déploiement de trente-quatre drapeaux haïtiens sur cette infrastructure emblématique, offrant une visibilité exceptionnelle aux symboles de la République.

Aux États-Unis, les célébrations ont mobilisé des milliers de membres de la diaspora. À Chicago par exemple, le Consulat général a organisé une cérémonie mettant en valeur l'unité et la fierté de la communauté haïtienne du Midwest. Dans les États de New York, du New Jersey et de la Pennsylvanie, les festi-

vités ont réuni de nombreuses personnalités politiques américaines aux côtés d'une importante participation populaire, faisant de cette célébration l'une des plus significatives de l'année pour la diaspora haïtienne.

En Amérique latine, les ambassades d'Haïti au Mexique, au Venezuela, à Cuba, au Brésil et en Argentine ont également organisé diverses activités culturelles, académiques et communautaires destinées à partager avec les diverses communautés haïtiennes vivant dans ces pays la signification et l'importance symbolique et historique du drapeau ainsi que les idéaux qui ont sous-tendu la naissance de la nation haïtienne.

Sur le continent africain enfin, l'Ambassade d'Haïti en Afrique du Sud a célébré l'événement à l'Université de Johannesburg, mettant en lumière les liens historiques entre Haïti et l'Afrique ainsi que les perspectives de coopération dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de l'innovation.

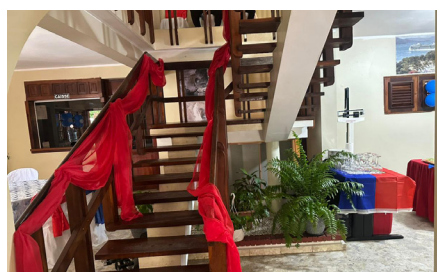
À travers l'ensemble de ces manifestations, la diplomatie haïtienne a démontré sa capacité à fédérer les communautés haïtiennes établies à l'étranger autour d'un héritage commun. Plus qu'une simple commémoration, le 223^e anniversaire du Bicolore national s'est affirmé comme la célébration, au-delà des frontières nationales, de l'identité nationale, de la mémoire collective et de la résilience proverbiale du peuple haïtien.

»»»» suite page 35

»»»» suite de la page 34



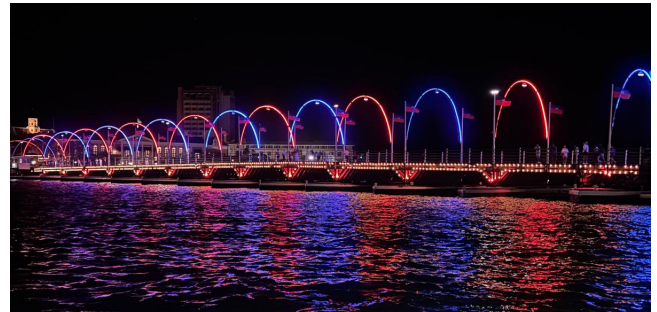
KOUROU (GUYANE FRANÇAISE)



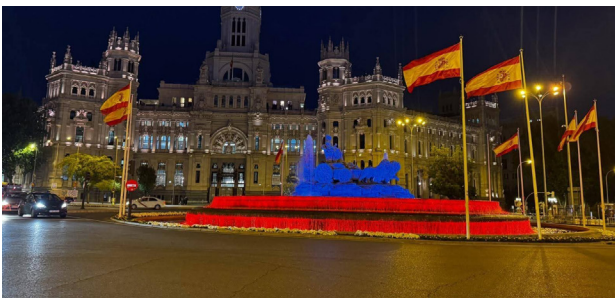
»»»» suite page 36



»»»» suite de la page 35



CARACAS, VÉNÉZUÉLA



ROYAUME D'ESPAGNE



»»»» suite page 37

»»»» suite de la page 36



QUITO, ÉQUATEUR



PRÉTORIA, AFRIQUE DU SUD

»»»» suite page 38



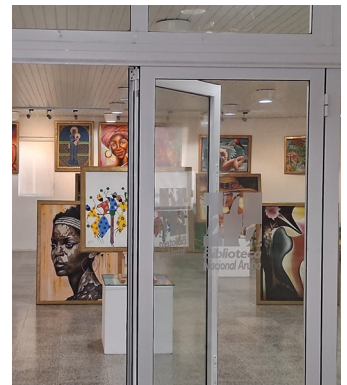
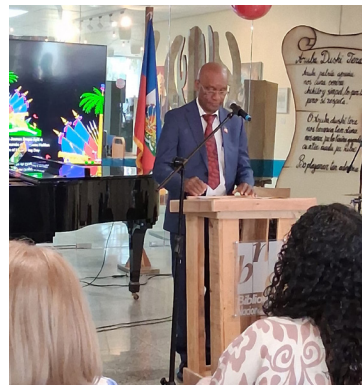
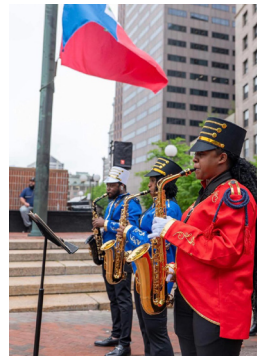
»»»» suite de la page 37

MEXIQUE



CHICAGO

»»»» suite de la page 39



»»»» suite page 40



»»»» suite de la page 39

CURAÇAO



CHILI

»»»» suite page 41

»»»» suite de la page 40

NEW-YORK



BRUXELLES



CANADA



20 MAI 2026

Participation d'Haïti à la Conférence ministérielle de la Francophonie sur la paix et l'environnement



Photo officielle du deuxième Conférence ministérielle sur le maintien de la paix en environnement francophone, tenue à Rabat

La Ministre des Affaires étrangères et des cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin a représenté la République d'Haïti à la deuxième Conférence ministérielle sur le maintien de la paix dans l'espace francophone qui s'est tenue à Rabat, au Maroc, le 20 mai 2026.

Cette conférence, qui a été coprésidée par le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger du Royaume du Maroc, Son Excellence Monsieur Nasser Bourita et le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, Son Excellence Monsieur Jean-Noël Barrot, a réuni des ministres, diplomates et officiels de haut niveau des États et gouvernements

membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Elle a constitué un espace privilégié de dialogue et de concertation autour des défis contemporains liés à la préservation de la paix, à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable.

Les participants ont souligné l'importance d'une action concertée afin de répondre aux conséquences du changement climatique, aux crises environnementales et aux menaces qui pèsent sur la stabilité à l'échelle nationale et internationale.

Au cours des échanges, la Chancelière haïtienne a souligné les principaux défis auxquels le pays est confronté, notamment

»»»» suite page 43

»»» suite de la page 42

son extrême vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux effets du dérèglement climatique, l'instabilité chronique et la persistance de la crise sécuritaire. Elle a également plaidé pour un renforcement de la solidarité internationale et une mobilisation accrue des partenaires francophones en faveur des pays les plus exposés aux risques environnementaux.

La participation d'Haïti à cet événement diplomatique lui a permis de réaffirmer son attachement aux valeurs de dialogue, de coopération, de solidarité et de diversité culturelle qui fondent la Francophonie. Elle a également offert l'occasion de promouvoir une approche intégrée combinant les enjeux de paix, de sécurité humaine et de protection de l'environnement.

La Ministre Forbin en a également profité pour mettre en lumière les innombrables efforts déployés par le gouvernement de transition, sous la houlette du Premier ministre Alix Didier Fils-Amé, pour restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, rétablir la sécurité et la paix publique et créer

les conditions nécessaires à l'organisation d'élections crédibles et transparentes en vue d'assurer le retour du pays à l'ordre institutionnel et démocratique. Elle a du coup renouvelé l'appel du Gouvernement en faveur d'un engagement plus soutenu de la communauté internationale vis-à-vis d'Haïti, qui doit passer notamment par le déploiement sans délai de la Force de répression des gangs (FRG) et le soutien des efforts nationaux visant à surmonter la crise humanitaire, renforcer les institutions étatiques et assurer le redressement de l'économie nationale.

À travers sa participation active aux travaux de cette rencontre ministérielle, Haïti a réitéré sa volonté de contribuer aux initiatives collectives visant à bâtir un espace francophone plus résilient, plus inclusif et davantage engagé dans la préservation des équilibres environnementaux. Elle confirme l'importance que le pays accorde à la Francophonie institutionnelle comme cadre de concertation politique et de coopération internationale au service de la paix, de la sécurité et du développement durable.



20 MAI 2026

Allocution de Son Excellence Madame Raina Forbin, Ministre des Affaires étrangères et des Cultes de la République d'Haïti, à l'occasion de la 2^{ème} Conférence ministérielle sur le maintien de la paix en environnement Francophone



Prise de parole de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin lors du Deuxième conférence ministérielle sur le maintien de la paix en environnement francophone, tenue à Rabat

Mesdames et Messieurs les Ministres des Affaires étrangères, Mesdames et Messieurs les Ministres de la Défense, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Distingués représentants des Nations unies, Distingués représentants de l'Organisation internationale de la Francophonie, Mesdames et Messieurs les invités, Chers collègues de l'espace francophone,

Je tiens d'abord à exprimer, au nom de la République d'Haïti et du Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, nos sincères remerciements à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, au Gouvernement et au peuple du Royaume du Maroc pour l'accueil chaleureux qui nous est réservé dans cette ville historique de Rabat, carrefour de dialogue, de civilisation et de coopération entre

les peuples.

Je remercie également la République française, l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi que les Nations unies pour leur engagement constant dans l'organisation de cette importante conférence consacrée à la paix.

La tenue de cette rencontre à Rabat revêt une portée particulière dans un monde marqué par les conflits, les fractures et les incertitudes. Elle revêt une importance encore plus grande pour Haïti, qui traverse actuellement l'une des crises sécuritaires les plus complexes de son histoire.

Mesdames et Messieurs,

Les crises sécuritaires se multiplient, les tensions géopolitiques fragilisent la

»»»» suite page 45

»»» suite de la page 44

coopération internationale et les inégalités sociales alimentent la vulnérabilité des populations. Dans ce contexte, repenser le maintien de la paix devient un impératif.

La paix durable ne peut être construite uniquement par la force. Elle exige également le développement, la justice sociale, le dialogue et la reconstruction de la confiance entre les citoyens et les institutions.

Cette réalité, Haïti la vit pleinement aujourd'hui. Sous la conduite du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, le Gouvernement haïtien poursuit des efforts déterminés pour restaurer l'autorité de l'État, renforcer la sécurité publique, stabiliser les institutions et créer les conditions d'un retour à l'ordre démocratique et constitutionnel.

Nos priorités sont claires :

- Le rétablissement de la sécurité,
- La relance économique
- Et l'organisation d'élections libres, inclusives et crédibles.

Mais nous savons également que la sécurité ne peut être durable sans perspectives économiques et sociales, notamment pour la jeunesse.

C'est pourquoi le Gouvernement travaille à renforcer la cohésion nationale à travers des initiatives de dialogue et de concertation. Une Conférence nationale des leaders religieux pour la paix sera prochainement organisée en Haïti afin de promouvoir une culture de paix, de solidarité et de responsabilité collective.

Mesdames et Messieurs,

Haïti continue de croire en la possibilité de reconstruire la paix et de rebâtir l'espérance.

Nous continuons d'appeler à une mobilisation internationale renforcée en faveur de la Force

de répression des gangs, dont la réussite demeure essentielle au rétablissement durable de la sécurité et de la stabilité dans notre pays.

À cet égard, je tiens à remercier l'ensemble des partenaires engagés aux côtés du peuple haïtien pour le rétablissement de la sécurité, notamment à travers le déploiement de la Force de répression des gangs.

Je souhaite adresser une reconnaissance particulière aux pays contributeurs de personnel, notamment le Tchad, qui a déjà entamé son déploiement, ainsi que le Sri Lanka, la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone, la Mongolie et le Salvador, sans oublier les composantes maritimes engagées dans cette mission et les partenaires mobilisés au sein du Standing Group of Partners, notamment les États-Unis, le Canada, la Jamaïque, les Bahamas, le Salvador et le Guatemala, ainsi que le Mexique.

Cependant, face à l'ampleur de la crise, nous appelons à un engagement international plus fort, plus rapide et plus soutenu. Les retards enregistrés ont malheureusement eu un coût humain considérable. Chaque jour perdu face à l'insécurité représente des vies brisées et des souffrances supplémentaires pour le peuple haïtien.

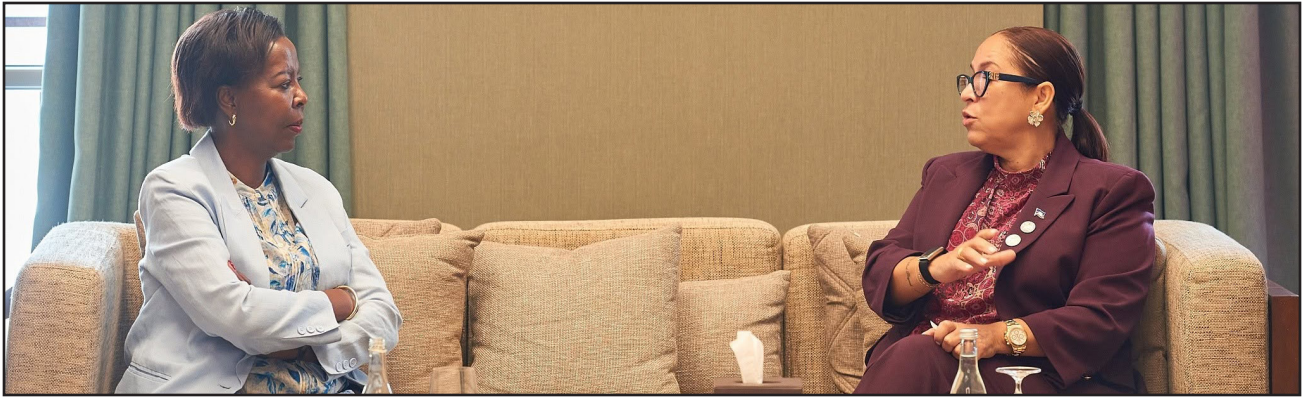
Soutenir Haïti aujourd'hui, c'est défendre les principes mêmes de dignité humaine, de stabilité et de solidarité internationale.

Je forme le vœu que cette deuxième Conférence ministérielle sur le maintien de la paix en environnement francophone marque une étape importante dans le renforcement de notre coopération collective en faveur d'une paix durable.

Vive la paix,
Vive la solidarité entre les peuples,
Vive la Francophonie.
Je vous remercie.

23 MAI 2026

La Ministre Raina Forbin s'entretient avec la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie



Prise de parole de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin et la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Madame Louise Mushikiwabo

En marge de la Conférence ministérielle de la Francophonie sur la paix et l'environnement, la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, a tenu une séance de travail avec la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, Madame Louise Mushikiwabo.

Cette rencontre bilatérale a permis aux deux responsables d'aborder plusieurs questions d'intérêt commun avec un accent particulier sur la situation politique, sécuritaire et institutionnelle en Haïti. La Cheffe de la Diplomatie haïtienne a présenté les efforts déployés par les autorités nationales pour rétablir la stabilité, renforcer les institutions démocratiques et créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections libres et crédibles le plus rapidement que possible.

Les discussions ont également porté sur le renforcement de la coopération entre Haïti et l'OIF, notamment dans les domaines de la gouvernance démocratique, du renforcement institutionnel, de l'éducation, de la jeunesse et de la promotion de la langue française. La Chancelière Forbin a réaffirmé l'importance du soutien de la Francophonie dans l'accompagnement des processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État de droit.

Pour sa part, la Secrétaire générale de l'OIF a renouvelé l'engagement de l'organisation à poursuivre son appui aux efforts entrepris par les autorités haïtiennes pour surmonter la crise. Elle a souligné la disponibilité de l'organisation à accompagner les initiatives visant à favoriser le dialogue national, la cohésion sociale et le retour progressif à la normalité institutionnelle. La rencontre a également permis d'examiner les mécanismes susceptibles de renforcer la coopération technique entre l'OIF et les institutions haïtiennes dans le cadre d'une approche fondée sur les priorités définies par le Gouvernement.

Au terme des échanges, les deux parties se sont félicitées de la qualité des relations qui unissent Haïti et l'Organisation internationale de la Francophonie. Elles ont réaffirmé leur volonté commune de poursuivre un dialogue constant, franc et constructif afin de soutenir les efforts de paix, de sécurité et de développement démocratique du pays.

Cette audience témoigne du rôle central que continue de jouer la Francophonie dans l'accompagnement d'Haïti et illustre la détermination du Gouvernement haïtien à renforcer ses partenariats internationaux en faveur du rétablissement de la stabilité, de la sécurité et de l'ordre démocratique.

20 MAI 2026

La Chancelière Raina Forbin s'entretient avec son homologue marocain Nasser Bourita à Rabat



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin et Son Excellence Monsieur Nasser Bourita, Ministre des Affaires étrangères du Royaume du Maroc.

En marge de sa participation à la Conférence ministérielle de la Francophonie sur la paix et l'environnement, la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes de la République d'Haïti, Son Excellence Madame Raina Forbin, a eu un entretien bilatéral avec son homologue du Royaume du Maroc, Son Excellence Monsieur Nasser Bourita, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamisation des relations d'amitié et de coopération qui unissent Haïti et le Maroc depuis plusieurs décennies. Les deux responsables ont fait le tour des relations entre les deux pays, plus particulièrement

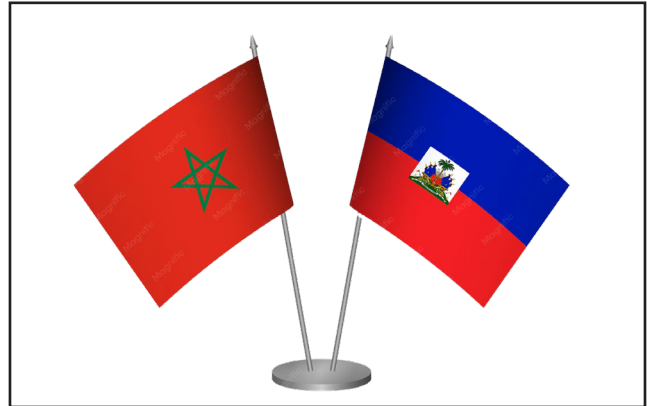
de la coopération bilatérale et exploré les perspectives de leur renforcement dans des domaines jugés prioritaires. Ils ont surtout mis le focus sur la collaboration dans les domaines de l'économie, de la promotion des investissements, des échanges commerciaux, de l'éducation et de la formation professionnelle, de la relance agricole et du développement durable.

Les deux officiels ont également abordé plusieurs questions de régionale et internationale, tout en réaffirmant leur attachement aux principes et aux règles du droit international ainsi qu'aux valeurs de dialogue permanent, de solidarité et de coopération entre les États.

La Chancelière Forbin a salué l'excellente

»»»» suite page 48

»»» suite de la page 47



qualité des relations entre Port-au-Prince et Rabat ainsi que la forte implication du Royaume du Maroc dans diverses initiatives de coopération internationale. Elle a souligné l'importance de développer davantage les échanges entre les institutions des deux pays afin de faciliter le partage d'expériences et de bonnes pratiques dans plusieurs secteurs d'intérêt stratégique.

Pour sa part, le Ministre Nasser Bourita a réitéré la volonté du Royaume du Maroc de renforcer ses relations avec Haïti et d'explorer de nouvelles pistes de collabo-

ration susceptibles de contribuer au développement mutuel des deux nations.

À l'issue de la rencontre, les deux Chanceliers sont convenus de se consulter régulièrement sur des sujets d'intérêt commun et d'œuvrer conjointement au renforcement et à l'approfondissement des mécanismes de coopération bilatérale existants. Ces échanges bilatéraux traduisent la volonté commune des deux États de consolider leur partenariat diplomatique et technique au bénéfice de leurs peuples respectifs.



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin et Son Excellence Monsieur Nasser Bourita, Ministre des Affaires étrangères du Royaume du Maroc.

20 MAI 2026

Le Ministre de la Défense, Monsieur Mario Andresol, reçu à l'Ambassade des États-Unis en Haïti



Le Ministre de la Défense a été reçu à l'Ambassade des États-Unis en Haïti dans le cadre d'une rencontre de travail consacrée au renforcement de la coopération bilatérale en matière de sécurité publique et de défense.

Cette réunion s'inscrit dans la continuité du dialogue permanent entretenu entre les autorités haïtiennes et leurs partenaires internationaux dans le cadre des efforts de stabilisation et de modernisation des institutions nationales chargées de la sécurité du territoire. Les échanges ont permis d'examiner plusieurs axes de coopération visant à renforcer les capacités opérationnelles des institutions nationales de sécurité et de défense.

Les discussions ont porté principalement sur les besoins nationaux en matière de formation, d'assistance technique et de développement des capacités de planification stratégique. Les deux parties ont également abordé les mécanismes susceptibles d'améliorer la coordination entre les différentes institutions concernées par les questions de sécurité nationale, dans un contexte marqué par des défis complexes nécessitant une réponse concertée.

Le Ministre de la Défense a présenté les priorités du Gouvernement notamment en

termes de restructuration des capacités de défense et de renforcement des institutions républicaines. Il a insisté sur l'importance d'un accompagnement international cohérent et durable afin de soutenir les efforts déployés pour restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national et garantir une meilleure protection de la population.

La Chancellerie diplomatique américaine a, pour sa part, réaffirmé la volonté des États-Unis d'Amérique de poursuivre leur coopération avec Haïti dans les domaines de la sécurité et du renforcement institutionnel. Ils ont salué les initiatives entreprises par les autorités haïtiennes pour améliorer la gouvernance du secteur et accroître l'efficacité des structures nationales chargées de la défense.

Cette rencontre témoigne de la volonté des deux parties de maintenir un dialogue constructif et de développer des partenariats adaptés aux défis actuels. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large visant à soutenir la modernisation des capacités de défense du pays, à renforcer la stabilité et à créer les conditions nécessaires au rétablissement durable de la sécurité conformément aux attentes et aspirations légitimes de la population haïtienne.

16 MAI 2026

La Chancelière Raina Forbin reçoit les copies figurées des Lettres de créance du nouveau Nonce apostolique en Haïti



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin et Monseigneur Jude Thaddeus Okolo, en qualité de Nonce apostolique agréé, Représentant du Saint-Siège en Haïti



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin et Monseigneur Jude Thaddeus Okolo, en qualité de Nonce apostolique agréé, Représentant du Saint-Siège en Haïti

La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, a reçu, le 16 mai 2026, les copies figurées des lettres de créance de Monseigneur Jude Thaddeus Okolo, en qualité de Nonce apostolique agréé, Représentant du Saint-Siège en Haïti.

La cérémonie, tenue au siège du Ministère des Affaires étrangères et des Cultes, constitue une démarche protocolaire importante dans le processus d'accréditation du représentant diplomatique du Saint-Siège, qui sera suivie de la présentation officielle de ses lettres de créance au Chef de l'Exécutif. Elle marque également le début de sa mission sur le territoire haïtien.

Au cours de cette rencontre, la Cheffe de la Diplomatie haïtienne a souhaité la bienvenue au nouveau Nonce apostolique et a réaffirmé l'attachement du Gouvernement haïtien aux relations historiques d'amitié et de coopération qui unissent Haïti et le Saint-Siège. Elle a souligné l'importance du rôle joué par la diplomatie vaticane dans la promotion du dialogue, de la paix et de la solidarité entre les peuples.

Les échanges ont porté sur plusieurs

questions d'intérêt commun, notamment la situation actuelle en Haïti, les initiatives visant à favoriser la paix et la stabilité, ainsi que les perspectives de coopération dans les domaines de l'éducation, de l'action sociale et du dialogue interreligieux. Les deux parties ont également évoqué le rôle crucial des institutions religieuses dans l'accompagnement des communautés vulnérables et la promotion des valeurs de cohésion sociale.

Monseigneur Jude Thaddeus Okolo a, pour sa part, exprimé son vif plaisir de pouvoir entamer sa mission en Haïti et a réaffirmé la volonté du Saint-Siège de poursuivre son engagement vis-à-vis du peuple haïtien. Il a souligné l'importance de renforcer le dialogue et la solidarité nationale dans un contexte marqué par de nombreux défis sociaux et humanitaires.

Cette action diplomatique témoigne de l'excellente qualité des relations existant entre Haïti et le Saint-Siège. Elle ouvre de nouvelles perspectives de coopération entre les deux parties fondée sur des valeurs communes de paix, de fraternité, d'humanisme et de progrès.

17 MAI 2026

Le nouveau Nonce apostolique présente ses Lettres de créance au Premier ministre haïtien



Le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé et le nouveau Nonce apostolique en Haïti, Son Excellence Monseigneur Jude Thaddeus Okolo

Le nouveau Nonce apostolique en Haïti, Son Excellence Monseigneur Jude Thaddeus Okolo, a présenté ses lettres de créance au Premier ministre de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, ce qui marque officiellement le début de sa mission diplomatique en qualité de représentant du Saint-Siège auprès de la République d'Haïti.

Cette cérémonie solennelle s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de cordialité et de respect mutuel, illustrant la solidité des liens historiques qui



Le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé et le nouveau Nonce apostolique en Haïti, Son Excellence Monseigneur Jude Thaddeus Okolo

unissent Haïti et le Saint-Siège. Elle constitue une étape significative dans le renforcement des relations diplomatiques

»»»» suite page 52

»»»» suite de la page 51



entre les deux parties, en particulier de leur coopération substantielle dans divers secteurs d'intérêt commun.

Le Premier ministre a salué l'arrivée en poste du nouveau représentant du Saint-Siège et lui a adressé ses vœux de succès dans l'accomplissement de sa mission. Il a également réaffirmé l'importance que le Gouvernement haïtien accorde à ses relations avec le Vatican, notamment dans la perspective de son appui à la promotion de la paix, de la stabilité et du développement humain.

Les échanges ont permis d'aborder plusieurs enjeux liés à la situation sociopolitique et sécuritaire actuelle ainsi qu'aux efforts nationaux visant à faire face efficacement à la crise multidimensionnelle que traverse le pays et à paver la voie à sa stabilité et son développement durable. Les deux parties ont souligné la nécessité d'accroître les actions visant à renforcer la cohésion sociale, à promouvoir le dialogue entre les différents acteurs de la société et à soutenir les initiatives favorisant la protection et le bien-être des communautés les plus vulnérables.

Monseigneur Jude Thaddeus Okolo a réitéré l'engagement du Saint-Siège à accompagner le peuple haïtien dans sa quête de paix, de stabilité et de progrès social. Il a rappelé la contribution des institutions catholiques dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'assistance sociale, secteurs essentiels au bien-être de la population.

La présentation des lettres de créance du nouveau Nonce apostolique constitue un témoignage éloquent de la continuité et de la vitalité des relations entre Haïti et le Saint-Siège. Elle traduit la volonté commune des deux parties de poursuivre un dialogue constructif et de renforcer leur coopération dans les domaines de la promotion de la paix, de l'éducation, du développement humain, de la solidarité et de la cohésion sociale.

29 MAI 2026

Reprise des vols commerciaux entre Haïti et la République dominicaine



Le Gouvernement haïtien a salué la reprise des vols commerciaux entre la République d'Haïti et la République dominicaine, une décision qui marque une étape importante dans le renforcement des relations et la relance progressive des échanges bilatéraux entre les deux pays voisins.

Cette reprise des vols commerciaux intervient après une longue période de suspension qui avait considérablement affecté la circulation des personnes ainsi que certaines activités économiques entre les deux États partageant l'île d'Hispaniola. Les autorités haïtiennes considèrent cette mesure prise par les autorités dominicaines comme un signal positif en faveur de la normalisation des relations bilatérales et du rétablissement des mécanismes de coopération indispensables au développement des deux nations.

La réouverture de la liaison aérienne devrait faciliter les déplacements des citoyens, des opérateurs économiques, des investisseurs,

des officiels des deux États ainsi que des membres des communautés vivant de part et d'autre de la frontière. Elle contribuera également à renforcer les échanges commerciaux, touristiques et culturels entre les deux pays.

Les autorités haïtiennes ont rappelé que la mobilité constitue un facteur essentiel du développement économique et de l'intégration régionale. À cet égard, la reprise des vols commerciaux est perçue comme un outil favorisant le rapprochement des peuples, l'intensification des activités économiques, la poursuite et l'amélioration de la coopération bilatérale.

Le Gouvernement haïtien en profite pour réaffirmer son attachement au dialogue et à la concertation entre la République d'Haïti et la République dominicaine afin de promouvoir et de développer des relations bilatérales harmonieuses fondées sur la compréhension et respect mutuels, la coopération et la recherche de solutions communes aux défis communs.

29 MAI 2026

Le Premier ministre reçoit au Palais national une délégation américaine de haut niveau



Le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé et le Sous-secrétaire d'État des États-Unis, Monsieur Christopher Landau

Le Premier ministre de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, accompagné de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, a reçu au Palais national, le 29 mai 2026, le Sous-secrétaire d'État Christopher Landau qui était accompagné du Chargé d'Affaires des États-Unis d'Amérique en Haïti, Monsieur Henry Wooster.

Cette rencontre de haut niveau s'inscrit dans le cadre de la poursuite et du renforcement du dialogue entre Haïti et les États-Unis et témoigne de l'intérêt accordé par les deux pays au renforcement de leur coopé-



Le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé et Sous-secrétaire d'État des États-Unis, Monsieur Christopher Landau

ration dans des domaines d'intérêt commun.

Les échanges ont porté sur plusieurs questions d'intérêt stratégique pour Haïti,

»»»» suite page 55

»»» suite de la page 54



Rencontre au Palais national entre les autorités haïtiennes et américaines

notamment les défis liés au rétablissement de la paix et de sécurité publique, au processus de stabilisation institutionnelle, à la gouvernance démocratique ainsi qu'aux perspectives de développement économique et social du pays. Les deux parties ont également exploré les voies et moyens de renforcer leur coopération en appui aux efforts visant le rétablissement de la sécurité publique, la consolidation de la démocratie et la garantie du fonctionnement régulier des institutions démocratiques.

Le Premier ministre a présenté les principales priorités du Gouvernement, en mettant l'accent sur la nécessité d'un partenariat international soutenu pour répondre aux défis auxquels le pays est confronté. Il a notamment souligné l'importance de la coopération internationale dans les domaines de la sécurité, de la réforme institutionnelle et de l'assistance aux populations les plus vulnérables.

La délégation américaine a réaffirmé l'engagement des États-Unis d'Amérique à poursuivre leur collaboration avec Haïti et à soutenir les initiatives favorisant la stabilité,



Le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé et le Sous-secrétaire d'État des États-Unis, Monsieur Christopher Landau

la prospérité et le renforcement de la gouvernance démocratique. Les discussions ont également permis d'explorer de nouvelles opportunités de coopération dans plusieurs secteurs stratégiques..

Au terme de la réunion, les deux parties se sont félicitées de la qualité de leurs échanges et ont réaffirmé leur volonté de maintenir un dialogue constant et constructif afin de poursuivre les efforts visant à promouvoir la sécurité, la stabilité institutionnelle et le développement durable d'Haïti.

14 MAI 2026

La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin reçoit en audience le Représentant résident de l'UNESCO en Haïti



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin et le Représentant résident de l'UNESCO en Haïti, Monsieur Eric Voli Bi



La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin et le Représentant résident de l'UNESCO en Haïti, Monsieur Eric Voli Bi

La Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, a reçu en audience, le 14 mai 2026, le Représentant résident de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en Haïti. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre le Gouvernement haïtien et les institutions du système des Nations unies engagées.

Les échanges ont permis de passer en revue les différents programmes de coopération entre Haïti et l'UNESCO, notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, de la préservation du patrimoine et du développement humain. Les deux parties ont également discuté des perspectives de collaboration sur le moyen et long terme afin de répondre aux défis auxquels le pays est confronté.

La Chancelière Raina Forbin a fait remarquer à son hôte que le Gouvernement accorde une grande importance au partenariat avec l'UNESCO, en soulignant le rôle essentiel de cette institution dans l'accompagnement des politiques publiques visant à améliorer

l'accès à l'éducation, la valorisation de la culture haïtienne et la protection du patrimoine matériel et immatériel du pays.

Le Représentant résident de l'UNESCO a, pour sa part, renouvelé l'engagement de l'organisation à poursuivre son appui aux initiatives nationales dans les secteurs prioritaires. Il a salué les efforts entrepris par les autorités haïtiennes pour renforcer les mécanismes de gouvernance dans les domaines de compétence de l'institution.

Cette rencontre a également permis d'aborder plusieurs projets en cours portant sur la sauvegarde du patrimoine historique, la promotion des industries culturelles et créatives ainsi que l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour les jeunes.

Les deux parties sont convenues de maintenir un dialogue régulier et constructif dans le but de renforcer davantage leurs actions conjointes orientées vers le développement durable d'Haïti. Cette rencontre témoigne de la qualité des relations entre l'État haïtien et l'UNESCO et de leur engagement partagé en faveur du progrès social, culturel et éducatif du pays.

20 MAI 2026

Coopération haïtiano-française : la Ministre de la Planification et de la Coopération externe, Madame Sandra Paulémon, a reçu l'Ambassadeur de France en Haïti



La Ministre de la Planification et de la Coopération externe, Madame Sandra Paulémon, et l'Ambassadeur de France en Haïti, Son Excellence Monsieur Antoine Michon

La Ministre de la Planification et de la Coopération externe, Madame Sandra Paulémon, a reçu, le 20 mai 2026, l'Ambassadeur de France en Haïti, Son Excellence Monsieur Antoine Michon, dans le cadre d'une rencontre consacrée au renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays, en particulier à l'examen des perspectives de renforcement de leur collaboration dans plusieurs secteurs stratégiques.

Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de dialogue permanent entretenue entre Haïti et la France, deux nations liées par l'histoire et la culture et qui coopèrent dans plusieurs domaines d'intérêt commun. Elle a permis aux deux parties d'échanger sur

les principaux enjeux liés au développement national ainsi que sur les mécanismes susceptibles d'accroître l'efficacité des programmes de coopération en cours.

Au cours des discussions, la Ministre Paulémon a présenté les grandes orientations du Gouvernement en matière de planification du développement et de renforcement de l'action publique. Elle a souligné l'importance du soutien des partenaires internationaux à la mise en œuvre des politiques publiques visant à répondre aux défis économiques, sociaux et institutionnels auxquels le pays est confronté.

Les échanges ont porté sur plusieurs domaines prioritaires, notamment le déve-

»»»» suite page 58

»»» suite de la page 57



Réunion de travail

loppement rural, le renforcement des capacités institutionnelles, l'amélioration de la gouvernance publique ainsi que la coordination des interventions des partenaires internationaux. Les deux parties ont également examiné les moyens de favoriser une meilleure articulation entre les priorités nationales et les programmes financés par la coopération française.

La Ministre a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les mécanismes de coordination existants afin de garantir une utilisation optimale des ressources allouées aux programmes et projets de développement. Elle a rappelé que la planification stratégique demeure un outil essentiel pour assurer la cohérence des interventions publiques et maximiser leur impact sur les conditions de vie de la population.

Pour sa part, l'Ambassadeur Antoine Michon a réaffirmé l'engagement de la France à accompagner Haïti dans ses efforts de développement et de renforcement institutionnel. Il a salué la qualité du dialogue entretenu par la Chancellerie diplomatique française avec les autorités haïtiennes et exprimé la volonté de son pays de poursuivre les actions de coopération dans des secteurs jugés essentiels pour la stabilité et le progrès du pays.



La Ministre de la Planification et de la Coopération externe, Madame Sandra Paulmon et l'Ambassadeur de France en Haïti, Son Excellence Monsieur Antoine Michon

Les deux parties ont également abordé les perspectives de dynamisation de la coopération bilatérale et de son extension à de nouveaux secteurs susceptibles de contribuer au développement durable d'Haïti. L'accent a notamment été mis sur le soutien aux renforcement des capacités institutionnelles, à l'amélioration de la gouvernance administrative, à la planification et la gestion des politiques publiques.

Cette rencontre a permis aux deux officiels de constater une convergence de vues entre Haïti et la France sur plusieurs enjeux liés à la coopération internationale et au développement. Elle témoigne de leur volonté commune de maintenir un dialogue régulier et de consolider la coopération bilatérale fondée sur la confiance, la compréhension et le respect mutuels ainsi que sur la recherche conjointe de solutions viables aux défis liés au développement.

Les deux interlocuteurs ont enfin exprimé leur appréciation de la qualité des échanges et sont convenus de poursuivre leurs échanges dans le sens du renforcement des mécanismes de coopération existants. Cette rencontre illustre la vitalité des relations haïtiano-françaises et confirme l'importance que les deux pays accordent à leur partenariat en matière de gouvernance, de renforcement institutionnel et de développement durable.

22 MAI 2026

Présentation des copies figurées des Lettres de créance de l'Ambassadeur d'Haïti en Équateur



Madame Géri G. Benoît, a remis les copies figurées de ses Lettres de créance à Son Excellence Madame Gabriela Sommerfeld, Ministre des Relations extérieures et de la Mobilité humaine de la République de l'Équateur

Madame Géri G. Benoît, a remis les copies figurées de ses Lettres de créance à Son Excellence Madame Gabriela Sommerfeld, Ministre des Relations extérieures et de la Mobilité humaine de la République de l'Équateur, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Haïti en Équateur.

Cette cérémonie protocolaire constitue une étape essentielle du processus d'accréditation diplomatique. Conformément aux usages internationaux, la remise des copies figurées précède la présentation officielle des Lettres de créance au Chef de l'État ou à son représentant désigné. Elle permet au diplomate nouvellement nommé d'entamer ses premiers contacts officiels avec les autorités du pays d'accueil et marque le début de son intégration dans le corps diplomatique qui y est accrédité.

L'Ambassadeur Benoît et la Ministre Sommerfeld en ont profité pour faire le tour des relations entre Haïti et l'Équateur et sur les perspectives de leur redynamisation. Elles ont mis l'accent sur plusieurs domaines de coo-

pération susceptibles de favoriser le développement des liens bilatéraux, notamment l'économie et commerce, les échanges académiques, la mobilité humaine, la culture, l'éducation et la formation professionnelle.

La diplomate haïtienne a exprimé son vif plaisir et son honneur de pouvoir représenter la République d'Haïti en Équateur et a réitéré sa volonté de travailler au renforcement du dialogue entre les deux pays. Elle a également souligné l'importance de la coopération régionale dans la promotion du développement, de la stabilité et de la solidarité entre les nations latino-américaines et caribéennes.

Pour sa part, la Ministre des Relations extérieures et de la Mobilité humaine a souhaité la bienvenue à la nouvelle Ambassadrice et a salué la bonne qualité des relations existant entre Quito et Port-au-Prince. Elle a exprimé la disponibilité de son ministère à accompagner la mission diplomatique haïtienne dans l'accomplissement de ses fonctions et la réalisation de ses objectifs.

La remise des copies figurées marque ainsi l'ouverture officielle du processus d'accréditation de la nouvelle Cheffe de Mission haïtienne en Équateur. Elle symbolise la continuité de la présence diplomatique d'Haïti dans ce pays ami et confirme la volonté des Gouvernements haïtien et équatorien de poursuivre un dialogue constructif fondé sur la compréhension et le respect mutuels.

Cette étape protocolaire a également permis de jeter les bases d'une nouvelle dynamique dans les relations haïtiano-équatoriennes, avec pour objectif de renforcer les échanges, d'encourager des initiatives communes et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat au bénéfice des deux États et des deux peuples.

26 MAI 2026

Présentation des Lettres de créance L'Ambassadeur d'Haïti en Équateur



Madame Géri G. Benoît, en sa qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Haïti en Équateur et Son Excellence Madame María José Pinto, Vice-Présidente de la République de l'Équateur

Le 26 mai 2026 a marqué une étape importante dans le renforcement des relations entre la République d'Haïti et la République de l'Équateur avec la présentation des Lettres de créance de Madame Géri G. Benoît, en sa qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Haïti en Équateur.

En effet, au cours d'une cérémonie solennelle organisée à Quito, la diplomate haïtienne a été reçue par Son Excellence Madame María José Pinto, Vice-Présidente de la République de l'Équateur, à l'occasion de la remise de ses Lettres de créance. Cet acte marque officiellement le début de l'exercice de ses fonctions en tant que représentante diplomatique d'Haïti auprès de l'Équateur.

La présentation des Lettres de créance constitue l'un des moments les plus significatifs de la vie diplomatique d'un ambassadeur. Elle confère à celui-ci la pleine reconnaissance officielle de son statut de représentant de son pays (État accréditant) auprès de l'État accréditaire et lui permet d'exercer l'ensemble de ses prérogatives diplomatiques. Pour Haïti, cette démarche traduit sa volonté de resserrer ses liens historiques d'amitié et de solidarité avec cette nation de l'Amérique latine et de pour-

suivre avec elle le développement d'une coopération bilatérale mutuellement bénéfique.

Au cours des échanges qui ont suivi la cérémonie, les deux personnalités ont évoqué plusieurs sujets d'intérêt commun, notamment la poursuite et le renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines politique, économique, éducatif, culturel et commercial. Les discussions ont également porté sur les enjeux régionaux ainsi que sur les possibilités de renforcer les mécanismes de concertation entre les deux pays au sein des forums multilatéraux.

L'Ambassadeur Benoît a réaffirmé l'engagement du Gouvernement haïtien à approfondir les liens historiques d'amitié et de solidarité qui unissent Haïti et l'Équateur. Elle a mis en avant l'importance du dialogue diplomatique comme instrument de rapprochement entre les peuples et de promotion d'une coopération dynamique fondée sur les valeurs de paix, de solidarité et de prospérité partagée.

De son côté, la Vice-Présidente María José Pinto a salué la nomination de Madame Benoît et affirmé la volonté des autorités équatoriennes d'œuvrer conjointement avec leurs homologues haïtiennes à la dynamisation et la pérennisation des relations entre les deux États. Elle a souligné l'importance du maintien d'un dialogue régulier permettant d'identifier de nouvelles opportunités de collaboration dans des secteurs d'intérêt stratégique pour les deux nations.

La prise de fonctions de l'Ambassadeur Benoît à la Chancellerie diplomatique haïtienne en Équateur intervient dans un contexte où le gouvernement haïtien multiplie ses efforts pour renforcer son action diplomatique tant au niveau régional que global.

18 MAI 2026

Réouverture officielle de l'Ambassade d'Haïti au Bénin à l'occasion du 223^e anniversaire du Drapeau haïtien



Le 223^e anniversaire de la création du drapeau haïtien a été célébré à Cotonou, au Bénin, à l'occasion d'une cérémonie marquant la réouverture officielle de l'Ambassade d'Haïti dans ce pays frère de l'Afrique de l'Ouest.

Organisée sous le signe de la fraternité et du dialogue interculturel, cette cérémonie a réuni plusieurs représentants des institutions étatiques béninoises, des secteurs académiques et culturels, du Corps diplomatique, des médias ainsi que des représentants de la communauté haïtienne au Bénin.

La célébration a débuté par l'interprétation des hymnes nationaux béninois et haïtien accompagnant le lever des drapeaux des deux pays, traduisant la solidité des liens historiques et culturels qui unissent si heureusement la République d'Haïti et la

République du Bénin.

Dans son intervention de circonstance, Madame Dominique Brutus, Chargée d'affaires a.i. de l'Ambassade d'Haïti au Bénin, a souligné que la réouverture de la mission diplomatique haïtienne s'inscrit dans la volonté des autorités haïtiennes de renforcer la présence diplomatique d'Haïti sur le continent et de consolider ses relations d'amitié, de solidarité et de coopération avec les États et les peuples africains.

Les autorités béninoises présentes à la cérémonie ont, pour leur part, salué cette nouvelle dynamique dans les relations entre les deux pays et réaffirmé leur ferme volonté de travailler ardemment au resserrement des relations entre le Bénin et Haïti et de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les domaines culturel, éducatif et scientifique.

6 MAI 2026

Présentation des Lettres de créance de l'Ambassadeur d'Haïti au Brésil



L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Haïti au Brésil, Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Président de la République fédérative du Brésil, Son Excellence Monsieur Luiz Inácio Lula da Silva

Au cours d'une cérémonie solennelle tenue au Palais du Planalto, à Brasília, le 6 mai 2026, Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste a présenté ses Lettres de créance à Son Excellence Monsieur Luiz Inácio Lula da Silva, Président de la République fédérative du Brésil, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Haïti au Brésil.

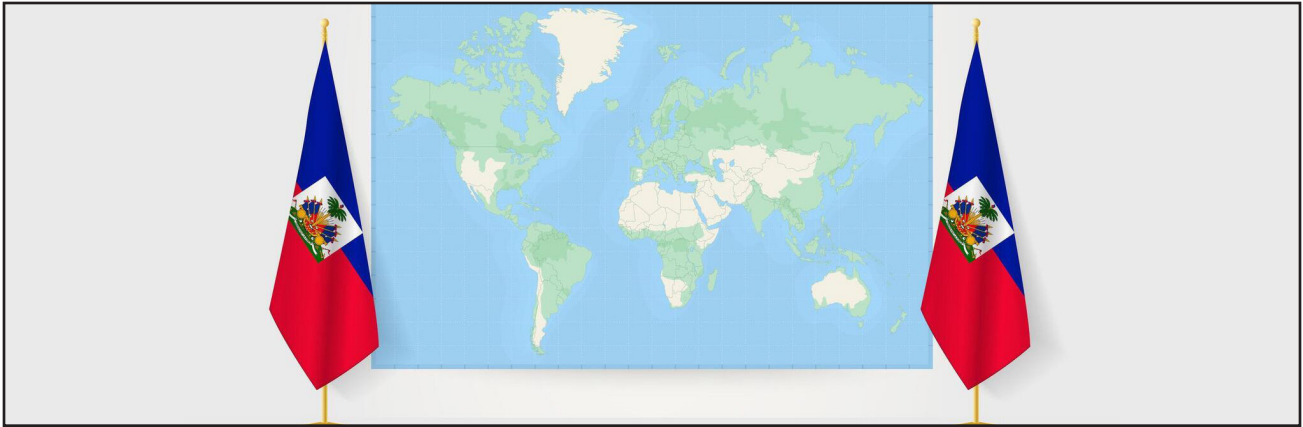
Cette cérémonie a marqué l'entrée en fonctions officielle du représentant diplomatique haïtien auprès de la République fédérative du Brésil. Elle s'est tenue dans le cadre de la réception des Lettres de créance de sept nouveaux Ambassadeurs accrédités auprès de l'État brésilien, représentant

notamment Haïti, le Japon, Cuba, le Suriname, les Philippines, la République populaire démocratique de Corée et le Mozambique.

La présentation des Lettres de créance constitue une étape majeure dans le renforcement de la représentation diplomatique d'Haïti au Brésil. Elle s'inscrit dans la continuité des relations d'amitié et de coopération existant entre les deux États, fondées sur le dialogue, la compréhension et le respect mutuels et la solidarité.

À travers cette accréditation, Haïti a réaffirmé sa volonté de consolider ses échanges avec la République fédérative du Brésil et de poursuivre une coopération bilatérale dans des domaines d'intérêt commun.

Diplomatie environnementale : Haïti multiplie les démarches visant à mobiliser l'appui des partenaires internationaux pour face aux défis environnementaux



Très concernée par les aléas naturels, le phénomène du changement climatique et leurs graves conséquences de plus en plus visibles sur les économies nationales, les écosystèmes et les populations vulnérables, Haïti renforce sa présence dans les assises internationales et régionales dédiées à l'environnement et au développement durable.

Au cours des mois de mars et d'avril 2026, le Ministère de l'Environnement a multiplié les initiatives diplomatiques et techniques à travers sa participation à plusieurs rencontres stratégiques organisées en Asie, en Amérique latine et dans le cadre des Nations Unies.

Ces missions s'inscrivent dans un contexte mondial marqué par la multiplication des catastrophes naturelles, la dégradation accélérée des ressources naturelles et la recherche de nouveaux mécanismes de financement destinés à soutenir les pays les plus exposés aux effets du réchauffement climatique. Pour Haïti, petit État insulaire en développement particulièrement vulnérable aux phénomènes climatiques extrêmes,

le renforcement de ses capacités de négociations et l'accès aux financements internationaux constituent des enjeux majeurs.

À travers cette participation active aux plateformes régionales et globales d'échange, le Gouvernement de la République, à travers le Ministère s'implique de plus en plus dans la diplomatie environnementale, cherche à se positionner dans les négociations climatiques, à développer des partenariats stratégiques et à mobiliser les ressources financières et techniques nécessaires pour renforcer la résilience environnementale et assurer le développement durable du pays. C'est dans cette perspective que le Ministère de l'Environnement a participé aux réunions internationales suivantes : Troisième édition du Climate Week - Climate Capital Marketplace et la 64e Session du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur le Climat

1) Haïti au cœur des débats sur le financement climatique en Corée du Sud

Deux cadres du Ministère de l'Environnement, à savoir: Mme Taisha Eustache et Mme Musette Thomas ont participé à la troisième

»»»» suite page 64

»»»» suite de la page 63

édition de la « Climate Week » et au forum international intitulé « Climate Capital Marketplace » qui se sont tenus à Yeosu, en République de Corée, du 23 au 25 avril 2026.

Les travaux de ces rencontres internationales, qui se sont déroulés autour des nouvelles tendances du financement climatique mondial, ont mis en lumière l'évolution des mécanismes de financement désormais orientés vers des modèles associant capitaux publics et investissements privés. Les débats ont notamment porté sur l'essor des obligations vertes, des marchés carbone et des instruments de finance mixte destinés à accroître les investissements dans des projets climatiques.

Les participants ont souligné l'importance pour les pays en développement de disposer de projets structurés, techniquement solides et financièrement viables afin d'accéder plus efficacement aux ressources internationales. Les discussions ont également insisté sur la nécessité d'intégrer les questions de genre, d'inclusion sociale et de justice climatique dans les stratégies nationales d'adaptation et d'atténuation.

Pour la délégation haïtienne, cette participation a constitué une opportunité importante de mieux comprendre les attentes des bailleurs internationaux et d'identifier les conditions nécessaires à la mobilisation de financements capables de soutenir les priorités nationales en matière de résilience climatique.

2) Réunion régionale de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification : renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre la désertification

Haïti a participé à une réunion régionale de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) qui s'est

tenue à Panama City, au Panama, du 20 au 25 avril 2026..

La délégation haïtienne, conduite par M. Eder Audate, Directeur de la Direction des Forêts et des Énergies Renouvelables et point focal national de la Convention, accompagnée de Mme Ann Danoshly Desroches, a pris part à plusieurs sessions techniques consacrées à la gestion durable des terres, la restauration des écosystèmes et l'amélioration des systèmes de rapportage environnemental.

Dans un contexte où la dégradation des terres constitue une menace croissante pour la sécurité alimentaire, la biodiversité et les moyens de subsistance des populations rurales, cette rencontre a permis aux délégués haïtiens de réunir des informations pertinentes et d'acquérir des outils techniques en matière de suivi de politiques publiques environnementales. Ils seront ainsi mieux à même de collecter et de traiter les données nécessaires à la préparation des rapports périodiques relatifs à la mise en œuvre de la Convention, notamment le rapport 2026.

Les travaux ont également porté sur les indicateurs liés aux stocks de carbone, à la conservation de la biodiversité et à la restauration des terres dégradées. Les échanges avec les experts régionaux ont favorisé l'identification de bonnes pratiques susceptibles d'être adaptées au contexte haïtien.

Sur le plan diplomatique, cette mission a contribué à consolider la participation d'Haïti aux travaux du Groupe régional Amérique latine et Caraïbes (GRULAC), lui permettant de faire valoir ses points de vue, d'exprimer ses préoccupations et de mieux préparer sa participation aux prochaines négociations internationales.

»»»» suite page 65

»»»» suite de la page 64

3) Participation active d'Haïti aux travaux du Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en Thaïlande

Haïti a pris part à la 64^e session du GIEC qui s'est tenue à Bangkok, en Thaïlande du 27 mars au 2 avril 2026, par l'intermédiaire de Monsieur Joas Godson, Directeur adjoint a. i. à la Direction des Changements climatiques et point focal national du GIEC. Cette rencontre a réuni des représentants gouvernementaux, des scientifiques et les institutions partenaires chargés d'orienter les travaux de la principale instance scientifique mondiale sur le climat.

Les discussions ont principalement porté sur la préparation du septième rapport d'évaluation du GIEC (AR7), document de référence destiné à éclairer les décisions politiques internationales relatives au changement climatique. Les participants ont également examiné les procédures et le fonctionnement de l'institution ainsi que les défis liés à son financement. Au cours des échanges, Haïti s'est alignée sur positions défendues par les Petits États insulaires en développement (PEID), tout en soulignant l'importance de disposer de données scientifiques fiables et actualisées pour guider les négociations internationales et soutenir les politiques nationales d'adaptation au changement climatique.

La participation d'Haïti à cette session du GIEC a permis au pays de renforcer sa présence et d'accroître sa visibilité dans les réseaux scientifiques internationaux. Elle peut également amener à une plus grande implication des chercheurs haïtiens dans les processus d'évaluation de l'évolution du climat à l'échelle mondiale.

Des acquis importants pour Haïti en matière de diplomatie environnementale

Au terme de ces différentes missions, le

Ministère de l'Environnement dresse un bilan positif des résultats obtenus. Les activités menées ont permis de renforcer les capacités techniques nationales en matière de financement climatique, de négociation internationale et de rapportage environnemental. De façon plus spécifique, elles ont facilité le développement d'un réseau de partenaires techniques et financiers susceptibles d'accompagner Haïti dans ses efforts de résilience et de développement durable.

Les échanges ont confirmé plusieurs tendances majeures qui façonnent désormais la gouvernance climatique mondiale. Ils ont fait ressortir la nécessité de disposer de projets climatiques bancables, l'importance croissante des mécanismes innovants de financement, le rôle déterminant de la coopération régionale et de l'intégration systématique des dimensions sociales, du genre et de l'inclusion dans les politiques climatiques.

Pour les autorités environnementales haïtiennes, ces missions démontrent que la diplomatie climatique constitue aujourd'hui un levier essentiel de défense des intérêts nationaux, de mobilisation des ressources nécessaires au développement durable et de renforcement de la résilience du pays face aux défis environnementaux.

Dans un contexte marqué par l'intensification des risques climatiques, Haïti entend poursuivre ses efforts afin de consolider sa présence dans les espaces de décision au niveau global, de développer des projets répondant aux standards internationaux de financement et d'accroître sa capacité à transformer les opportunités de coopération en actions concrètes au bénéfice de sa population et de son environnement.

28 MAI 2026

Ouverture de la Conférence nationale des Leaders religieux pour la Paix, la Stabilité et le Civisme

Le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, aux côtés de la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Madame Raina Forbin, a procédé, le jeudi 28 mai 2026, à l'ouverture de la Conférence nationale des leaders religieux pour la paix, la stabilité et le civisme, organisée par le Ministère des Affaires étrangères et des Cultes à l'hôtel Royal Oasis, à Pétion-Ville.

Cette grande conférence nationale a réuni des membres du Gouvernement, des représentants du Corps diplomatique, du Corps consulaire, des organisations internationales ainsi que plus d'une centaine de leaders religieux issus de différentes confessions à travers le pays, autour de plusieurs thèmes liés à la prévention de la violence, à l'éducation citoyenne, à l'accompagnement des jeunes et à la recherche de solutions durables en faveur de la Paix et de le Civisme.

Le Premier ministre a salué l'engagement des autorités religieuses en faveur de la paix et de la cohésion nationale, tout en réaffirmant la vo-lonté du Gouvernement de poursuivre ses actions en faveur de la sécurité, de l'accompagnement des jeunes et des personnes déplacées, ainsi que du retour à l'ordre constitutionnel à travers l'organisation d'élections crédibles. Il a rappelé que les leaders religieux représentaient une force morale essentielle dans la reconstruction du tissu social haïtien et dans le rétablissement de la confiance au sein de la société.

Dans son intervention, la Ministre des Affaires étrangères et des Cultes a réaffirmé son engagement à donner aux cultes toute leur place dans l'action gouvernementale et dans la recherche de solutions durables pour le pays, soulignant qu'aucun projet durable de paix, de stabilité et de reconstruction nationale ne

pouvait réussir sans les forces spirituelles, morales et humaines du pays. « La paix est un projet collectif », a rappelé la Ministre, soulignant que la reconstruction d'Haïti passerait par une alliance entre l'État, les forces spirituelles, les communautés et la jeunesse autour de la paix, de la stabilité et de l'espérance.

Le Ministre des Affaires sociales et du Travail, Monsieur Marc-Elie Nelson, ainsi que la Ministre à la Condition féminine et aux Droits des femmes, Madame Pédrica Saint-Jean, et plusieurs leaders religieux ont également pris la parole autour des enjeux liés à la protection sociale, à la cohésion communautaire et à la protection des femmes et des filles.

À l'issue de la cérémonie d'ouverture, des ateliers de travail ont été lancés autour des principaux axes de la conférence. Ces travaux se sont poursuivis le lendemain, vendredi 29 mai 2026, dernière journée de cette rencontre nationale.

Le Ministère des Affaires étrangères et des Cultes a également annoncé la publication prochaine d'un numéro spécial du Courrier diplomatique consacré à la Conférence nationale des leaders religieux pour la paix, la stabilité et le civisme. Cette édition spéciale présentera les principaux temps forts de la conférence, les actes des travaux ainsi que la Déclaration finale des leaders religieux, appelée à servir de référence dans la poursuite du dialogue interreligieux et de la mobilisation nationale en faveur de la Paix, de la Stabilité et le Civisme.

Cette grande conférence, appelée à être également organisée dans le Grand Nord et dans le Grand Sud, a traduit la volonté du Gouvernement de faire des communautés religieuses de véritables partenaires de paix, de stabilité et de reconstruction nationale.



29 MAI 2026

Réunion du Conseil du commerce des marchandises de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la demande des États-Unis d'Amérique concernant la prorogation de la Loi relative au redressement économique du Bassin des Caraïbes (CBERA en anglais) et des Lois HOPE/HELP pour Haïti.



Intervention du Représentant permanent d'Haïti auprès de l'Organisation mondiale du commerce.

Ayant été formellement invité à intervenir pour présenter la position du gouvernement haïtien sur cette question en examen, le Représentant permanent, l'Ambassadeur Madsen Chérubin, a exprimé le plein soutien de la République d'Haïti à cette demande de dérogation soumise par les États-Unis. Il importe de souligner que cette démarche de l'administration américaine vise à prolonger

les avantages tarifaires accordés aux pays bénéficiaires de la Caribbean Basin Economic Recovery Act (CBERA), en particulier à Haïti à travers le maintien jusqu'au 31 décembre 2026 des lois HOPE/HELP. Cette demande s'inscrit dans le cadre des obligations qui incombent aux États-Unis d'Amérique au titre de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce, et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 (GATT de 1994).

L'Ambassadeur Chérubin a fait remarquer que

»»»» suite page 68

»»»» suite de la page 67

cette décision revêt une importance capitale pour l'économie haïtienne arguant que, depuis leur adoption en 2006, 2008 et 2010, les dispositifs HOPE/HELP ont constitué un important levier de développement industriel du pays. En facilitant l'accès préférentiel des produits textiles haïtiens au marché américain, ils ont contribué significativement au développement des zones franches industrielles, à l'attraction d'investissements étrangers et à la création de dizaines de milliers d'emplois directs et indirects.

Dans un contexte national marqué par une crise sécuritaire persistante, la contraction de l'activité économique et une forte pression sur les finances publiques, la reconduction de ces préférences commerciales apparaît comme une nécessité stratégique. Le secteur de la sous-traitance textile demeure aujourd'hui l'un des rares pôles de résilience économique du pays, représentant une part substantielle des exportations et assurant des revenus essentiels à de nombreuses familles haïtiennes, a-t-il ajouté.

Le diplomate a exprimé la profonde gratitude du Gouvernement haïtien envers l'administration américaine pour avoir donné suite au vote du Congrès en soutenant cette prorogation. C'est une décision qui traduit non seulement la solidité des relations économiques entre la République d'Haïti et les États-Unis d'Amérique, mais également la reconnaissance du rôle que peuvent jouer les instruments commerciaux dans la stabilisation socio-économique d'Haïti.

Toutefois, malgré l'importance de cette mesure, les autorités haïtiennes estiment qu'une extension limitée à une seule année demeure insuffisante pour bien des raisons, notamment celles liées au besoin de prévisibilité des acteurs du secteur. Le développement industriel exige en effet une vision de long terme, permettant aux entreprises de planifier leurs investissements, de



sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement et de maintenir la confiance des partenaires internationaux, a renchéri le Représentant permanent.

À cet égard, il a soutenu qu'une prolongation plus longue des lois HOPE/HELP serait souhaitable, voire indispensable. Une harmonisation de la durée de ces mécanismes avec celle du CBERA, c'est-à-dire leur extension jusqu'au 30 septembre 2030, constituerait un signal fort en faveur de la stabilité économique d'Haïti et du renforcement de son attractivité industrielle.

Il a enfin souligné qu'au-delà de leur nature spécifiquement commerciale, les programmes HOPE/HELP sont perçus comme un soutien crucial au redressement de l'économie haïtienne. Dans un contexte marqué par des défis multidimensionnels majeurs, l'inscription de ces dispositifs dans la durée peut contribuer à préserver l'emploi, réduire la vulnérabilité sociale et soutenir les efforts des autorités haïtiennes visant à garantir la stabilité politique et économique du pays.

Il a conclu son intervention en appelant les membres du Conseil à accorder une attention spéciale et un traitement célère à cette demande de prorogation, tout en invitant les autorités américaines compétentes à envisager une extension plus conséquente des mécanismes HOPE/HELP.

COORDONNÉES DES AMBASSADES D'HAÏTI À L'ÉTRANGER



Argentine (Ambassade d'Haïti)

Avenida. Figueroa Alcorta Pte. 3297 Buenos Aires,
C1425 CKL, C1425AAM
Téléphone: (5411) 48 07 02 11, 48 02 59 79 / 48 05
55 99 (L.D.)
Fax: (5411) 48 02 39 84
Email: amb.argentine@diplomatie.ht



Allemagne (Ambassade d'Haïti)

Adresse: Uhlandstrasse 14, 10623 Berlin
Téléphone: (0049)308-855-4134 / 308-862-4279 /
308-862-4278
Fax: (0049)308-855-4135
Email: amb.allemagne@diplomatie.ht



Bahamas (Ambassade d'Haïti)

Shirley Street and Sears Road P.O. Box N-3036
Nassau, Bahamas
Téléphone: (242) 326-0325 / 356-5598 /
Fax: (242) 326-3288 / 331-0073
Email: amb.bahamas@diplomatie.ht



Belgique (Ambassade d'Haïti)

139 Chaussée de Charleroi B-1060 Bruxelles,
Belgique
Téléphone: (322)649-6247 / 649-7381 /533-
1144 (L.D.)
Fax: (322)322-640-6080
Email: amb.belgique@diplomatie.ht



Brésil (Ambassade d'Haïti)

SHIS QI 15 – CHÁCARA 27 – LAGO SUL –
BRASILIA – DF – BRASIL – CEP: 71600-750
Téléphone: (+5561) 32486860 / (+5561)
3248-1337
Site Web: <http://ambassadehaitibresil.org/>
E-mail: amb.bresil@diplomatie.ht



Canada (Ambassade d'Haïti)

85, Rue Albert , bureau 1110 Ottawa,
Ontario, K1P 6A+4, K1P5G2
Téléphone: (613)238-1628/ 238-1629 /
(613)693-1051
Fax: (613)238-2986
Site Web: <http://ambassade-haiti.ca/>
Email: amb.canada@diplomatie.ht



Chili (Ambassade d'Haïti)

General del Canto 324, Providencia. Santiago,
CP7500579
Téléphone: (56) 2 22 31 33 64 / (56) 2 22 31 17 76
Site Web: <http://www.embajadahaiti.cl/>
Email: amb.chili@diplomatie.ht



Cuba (Ambassade d'Haïti)

No. 4402 Calle 7ma. esquina 44 Havana, Cuba
Téléphone: (537) 204-5421 / 204-5422
Fax: (537) 204-5423
E-mail: embhaiti@yahoo.com



Espagne (Ambassade d'Haïti)

Paseo de la Castellana 15, 3 B 28046, Madrid
Téléphone: (0034)91-575-2624
Fax: (0034)91-431-4600
Email: amb.espagne@diplomatie.ht



Etats-Unis d'Amérique (Ambassade d'Haïti)

2311 Massachusetts Avenue NW
Washington D.C. 20008
Téléphone: (202)332-4090 / (240)426-1301
Fax: (202)745-7215 / 470-3359
Site Web: <https://www.haiti.org/>
E-mail: amb.washington@diplomatie.ht

**France (Ambassade d'Haïti)**

10, Rue Théodule Ribot, 75017 Paris, France
 Téléphone: (331) 4763-4778 / (336) 1864-3999
 Fax: (331) 4227-0205
 Site Web: <http://www.ambassadehaitifrance.org/>
 Email: amb.france@diplomatie.ht

**Italie (Ambassade d'Haïti)**

Via di Villa Patrizi, 700161 Roma, Italia
 Téléphone: (39) 06 44 25 41 06 / (39)06 44 25 41 07
 Fax: (39)06 44 25 42 08
 E-mail: amb.italie@diplomatie.ht

**Equateur (Ambassade d'Haïti)**

alle Francisco, Robles E 8-62 entre avenida 6 de diciembre y Leonodas Plaza Quito E
 Téléphone: 005932547565
 Fax: 005932234152
 Email: amb.equateur@diplomatie.ht

**Japon (Ambassade d'Haïti)**

8 Kowa Building # 906, 4-12-24 Nishi Azabu, Minat-Ku Tokio 106, Japon
 Téléphone: (003)3486 7096 / 3486-7169 / 305 728 4761
 Fax: (003)34 86 7070
 Site Web: www.ahaitijapon.org
 Email: amb.japon@diplomatie.ht

**Mexique (Ambassade d'Haïti)**

Presa Don Martín No. 53 (Irrigación), Delegación Miguel Hidalgo 11500 México, D. F.
 Téléphone: (5255)55 80 24 87 / 55 57 20 65 / 55 80 22 59
 Fax: (5255) 53 95 16 54
 Email: amb.mexique@diplomatie.ht

**République Dominicaine (Ambassade d'Haïti)**

33, Calle Juan Sánchez Ramérez Santo Domingo, Rép. Dominicaine
 Téléphone: (809) 686-4148 / 686-7115
 Fax: (809) 686-6096 / 6865137
 Site Web: Ambassade d'Haïti en République Dominicaine (ambassadehaiti.org)
 Email: amb.saintdomingue@diplomatie.ht

**Republique de Chine Taiwan (Ambassade d'Haïti)**

8 Floor, No 9-1, Lane 62, Tien Mu West road, 111Taipei, Taiwan Roc
 Téléphone:(866)2876-6718
 Fax: (866)2876-6719
 Email: amb.taiwan@diplomatie.ht

**Venezuela (Ambassade d'Haïti)**

QTA San Rafael, Octova transversal, entre cuarta avenida y tercera bis, URB
 Téléphone: (0058)212 262 1194
 Fax: (0058)212 261 9068
 Email: amb.venezuela@diplomatie.ht

**Vietnam (Ambassade d'Haïti)**

D5A-16 Vuon Dao,679 Lac Long Quan ,Phu Thuong Ward,Tay Ho Hanoi,Vietnam
 Téléphone: 02473045599
 Site Web:<http://www.vietnamhaitiembassy.org>
 E-mail: amb.vietnam@diplomatie.ht

**Royaume-uni (Ambassade d'Haïti)**

21 Bloomsbury Way, London, WC1A2TH
 Téléphone: 02037711427
 Site Web: <http://haitianembassy.org.uk/>
 Twitter: <https://twitter.com/embassyhaitiuk>
 E-mail: amb.royaumeuni@diplomatie.ht



Afrique du sud (Ambassade d'Haïti)

826-830 Gouvernement Ave. East Wod Pretoria
Téléphone: (0027)123-420-192 / (+27) 124-320-980
Fax: (0027)123-420-194
E-mail: amb.afriquedusud@diplomatie.ht



Qatar (Ambassade d'Haïti)

Bldg 10, Saha 31, Zone 66
Doha, Qatar
Téléphone(s): +974 4404-3431 / +974 3133-2215
Fax : +974 4490-1742
Email: ambhaiti.qatar@diplomatie.ht



Colombie (Ambassade d'Haïti)

Carrera 10 No. 97 A-13 Edificio Bogota Trade Center P.H Torre B Oficina 207 Bogota D.C.
Téléphone: (571) 520 2531 / (571) 520 3716 / 0881 / 7729 (571) 61 3185
E-mail: amb.colombie@diplomatie.ht



Maroc (Ambassade d'Haïti)

E-mail: ambhaiti.maroc@diplomatie.ht



Panama (Ambassade d'Haïti)

Area Bancaria Calle Manuel Maria ICAZA, Edificio de Lesseps, Piso, Panama
Téléphone: (507) 269 3443
Fax: (507) 223 1767
E-mail: amb.panama@diplomatie.ht



SAINT SIÈGE / VATICAN (Ambassade d'Haïti près le Saint Siège)

5/ B Via di Villa Patrizi 00161 Roma RM, Italia
Téléphone: (39) 06 44-24-2746 / 06 44-24-2749
Fax: (39)06 44-23-6637
E-mail: saintsiege@diplomatie.ht



Qatar (Ambassade d'Haïti)

P.O. Box: 10812 – Doha, Qatar Embassy of the Republic of Haiti
Téléphone: +974 3133 2215
+974 7731 2852
E-mail: ambhaiti.qatar@diplomatie.ht

Délégation Permanente

DPH / UNESCO (Délégation permanente d'Haïti auprès de l'UNESCO) / OIF

Maison de l'UNESCO bureaux B6.27 /28 /29
1, rue Miollis Paris Cedex 15 75732
Téléphone: 01 45 68 25 19
Fax: 01 45 68 25 17
Site Web: <https://ayitiunesco.org>
E-mail: dph.unesco@diplomatie.ht

Bureau de Développement Commercial

BEIJING/ BUREAU COMMERCIAL (Bureau de Développement Commercial d'Haïti à Beijing)

Jing Run Gaden Villas – D 16 18 Xiaoyun
Road, 100123 Beijing China PRC
Téléphone: (8610) 6460-8307
Fax: (8610) 6463-7141
E-mail: bc.pekin@diplomatie.ht

Missions Permanentes

**MPH / OEA / DISTRICT OF COLUMBIA
(Mission permanente d'Haïti à l'OEA)**

2311 Massachusetts Ave, N.W. Washington, D.C.
20008
Téléphone: (202) 469-2911 / 332-4092
Fax: (202) 745-7215 / (202) 578-8742
Site Web: <http://www.missionhaiti-oea.org/>
Email: mphoea.doc@diplomatie.ht

**MPH / ONU / NEW YORK (Mission
permanente d'Haïti à New York)**

815 Second Ave, 6th floor, New York, NY, United
States, New York
Téléphone: (212) 370-4840
Fax: (212) 661-8698
Email: mpphonu.newyork@diplomatie.ht
Site Web: mpphonu.ht

**MPH / ONU / GENEVE (Mission permanente
d'Haïti à ONU Genève)**

Rue de Monthoux 64 1201 Genève, Suisse
Téléphone: (4122) 732 76 28 / 738 3474
Fax: (4122) 732 5536
Email: mpphonu.geneve@diplomatie.ht

**MPH / OMC / GENEVE (Mission permanente
d'Haïti à OMC Genève)**

Rue de Berne # 9 1201, Geneve, Suisse
Téléphone: (4179) 374-9883 / (212) 370-4840
Fax: (4122) 715-4993 / 715-4998
Site Web: <http://haitigeneve.org/>
E-mail: mphomc.geneve@diplomatie.ht



15, rue Mangonès, Pétion-Ville, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email:bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique
No. Dépôt Légal: 25-06-178
Bibliothèque Nationale d'Haïti